



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF

**RAPPORT D'ACTIVITE
2019-21
& PERSPECTIVES 2022**

TABLE DES MATIERES

I-RAPPORT D'ACTIVITE 2019-2021	2
A-QUI SOMMES-NOUS ?.....	3
1. Genèse	3
2. Mission	3
3. Gouvernance	4
4. Une équipe souple et engagée.....	4
5. Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs.....	4
6. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle.....	4
B-LES REALISATIONS DE L'INSTITUT	5
1. Des besoins de connaissance du monde associatif repérés et qualifiés	5
2. De nouvelles recherches engagées en réponse aux besoins	8
3. La diffusion des connaissances : une démarche initiée	9
4. Un réseau de connaissance et une connexion entre recherche et monde associatif renforcés ...	9
II-PERSPECTIVES 2022.....	11
A-PROGRAMME DE TRANSFERT ET DE VULGARISATION DE LA CONNAISSANCE.....	12
B-STRUCTURATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE.....	20
C-PROGRAMME DE RECHERCHE « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR »	22
D-UNIVASSO, PROGRAMME DE RECHERCHE REGIONAL SUR LE FAIT ASSOCIATIF DANS LES HAUTS-DE-FRANCE.....	25
E-GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ».....	27
F-GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF ET DEMOCRATIE EN EUROPE ».....	33
G-PROMOUVOIR LA RECHERCHE PARTICIPATIVE	38
ANNEXES	39
ANNEXE 1 - GOUVERNANCE DE L'INSTITUT	40
ANNEXE 2 - PRESENTATION DES PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2019	42
ANNEXE 3 - PRESENTATION DES PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2020	47

I-RAPPORT D'ACTIVITE 2019-2021

A-QUI SOMMES-NOUS ?

1. Genèse

Créée en 2019 par Simone André et avec le soutien initial de la Fondation de France, de la Fondation Carasso et de l'Institut Mérieux, l'Institut français du Monde associatif oeuvre pour une meilleure connaissance du monde associatif.

L'initiative part du constat du poids considérable des associations dans la société française : 1,5 millions d'associations, 1,85 millions de salariés, 22 millions de bénévoles, un budget de 113 Milliards d'euros. La crise COVID-19 l'a révélé au grand jour, les associations prennent en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Elles montrent leur capacité à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse, entre autres, de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, de développement durable ou d'économie collaborative. Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Un ensemble de chercheurs pionniers dans les universités ont été les infatigables animateurs de l'oeuvre de connaissance, statistique et qualitative, du monde associatif. Leur oeuvre doit aujourd'hui être poursuivie, comme le préconise le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement » du Mouvement associatif (avril 2018). Les travaux liés à la connaissance du fait associatif ou encore des évolutions associatives et les analyses comparatives au plan européen et international restent limités. La mobilisation du milieu universitaire peut être développée sur ces sujets. Les moyens et méthodes d'exploitation des « données ouvertes » doivent encore être structurés.

2. Mission

Sur la base de ce constat, l'Institut a été créé avec pour ambition d'enrichir la connaissance du monde associatif et il s'appuie pour cela sur trois piliers :

- Sa raison d'être est de valoriser la contribution associative à la société et à la démocratie, pour que le monde associatif soit reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait.
- Son utilité sociale est d'éclairer et d'outiller le monde associatif et ses partenaires sur de grands enjeux conditionnant son développement et pour lesquels la connaissance est aujourd'hui manquante.
- Son savoir-faire est de rapprocher acteurs et chercheurs au bénéfice de la connaissance du monde associatif, en qualifiant les besoins du secteur, en mobilisant et facilitant la recherche sur l'objet associatif, et en engageant les associations dans des démarches de connaissance.

En janvier 2019, l'Institut français du Monde associatif a été créé sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), reconnue d'utilité publique. Après deux années d'incubation, il s'est transformé en association d'intérêt général. Basé à Lyon, il déploie une ambition nationale et européenne, et à terme internationale.

3. Gouvernance

Pour conduire sa mission, l'Institut a mis en place une gouvernance stratégique et scientifique dont la composition vous est présentée en annexe 1 :

- Son Conseil d'Administration est composé d'experts et de représentants du monde associatif. Il valide les orientations stratégiques de l'Institut et en garantit l'utilité pour le monde associatif et pour la société.
- Un comité scientifique est composé de chercheurs académiques d'un ensemble de disciplines. Il cadre et instruit les programmes de recherche de l'Institut et garantit la rigueur académique de ses travaux.

4. Une équipe souple et engagée

L'Institut a fait le choix en lancement d'une équipe souple de 3 salariés à horizon 2023. Un poste de délégué général est consacré au pilotage et au développement de l'Institut et de ses partenariats stratégiques. Un poste de chargée de mission est dédié à l'animation de nos activités de recherche. Un troisième poste sera créé pour déployer la diffusion des travaux de l'Institut.

Un réseau de correspondants bénévoles sera progressivement mis en place pour mailler les territoires associatifs et académiques, relayer la mission de l'Institut et diffuser ses travaux le plus largement possible.

5. Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs

L'ensemble des travaux de l'Institut est conduit dans une logique collective de co-construction entre acteurs et chercheurs. Au-delà de la richesse des échanges ainsi permise, cette méthode de travail contribue au développement permanent d'un réseau de connaissance transversal sur le monde associatif. Compte-tenu de la diversité des sensibilités et des enjeux tant du côté des associations que des chercheurs, cette méthode garantit également un brassage vertueux et une auto-régulation dynamique.

6. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle

En complément de ses partenaires fondateurs la Fondation de France, la Fondation Carasso, l'Institut Mérioux et l'eForum international des associations de la Ville de Lyon, l'Institut a souhaité nouer des partenariats stratégiques complémentaires avec l'INJEP, la Fondation Crédit Coopératif, l'Institut CDC pour la recherche, la Banque des territoires, le FONJEP, l'UNAPEI, Le RAMEAU, la Fondation RTE et la Fondation GRDF, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la Ville d'Amiens, Engie People Labs, Force For Good, l'Agence LIMITE, la Fondation Hippocrène, l'Association Française des Fundraisers, l'European Civic Forum, au niveau institutionnel avec Le Mouvement Associatif, La Fonda, IDEAS, l'ADASI, le RNMA, Juris Associations, et l'Alliance Maladies Rares, et au niveau académique avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Association Française des Anthropologues, le RIUESS, Communication Sans Frontières, Maecenata Stiftung (*Maecenata Foundation*) et Institutt for samfunnsforskning (*Institute for Social Research*).

Pensé comme une plateforme de connaissance au service du développement du secteur associatif, l'Institut souhaite poursuivre sa politique de partenariats stratégiques avec tout

organisme académique, acteur ou partenaire du monde associatif partageant sa philosophie et ses enjeux.

Ces partenariats stratégiques dans leur diversité sont une ressource essentielle au développement de la mission de l'Institut et à la largeur de son spectre d'action.

B-LES REALISATIONS DE L'INSTITUT

Chiffres clés 2019-2021 :

- 1 consultation nationale et 1 consultation territoriale ayant mobilisé 422 répondants
- 12 grands enjeux de connaissance identifiés à l'échelon nationale
- 4 grands enjeux de connaissance identifiés à l'échelon des Hauts-de-France
- 3 groupes de travail ayant mobilisé 45 acteurs et 45 chercheurs
- 23 nouvelles recherches soutenues pour un montant de 245 K€ et représentant 50 chercheurs issus de 21 disciplines différentes et 50 terrains associatifs
- 30 événements et 25 publications de valorisation des travaux de nos lauréats déjà programmés
- 4 000 références bibliographiques recensées sur le fait associatif
- 1 000 chercheurs travaillant sur le fait associatif qualifiés dans la base de données de l'Institut
- 1 050 participants à l'ensemble des événements de l'Institut depuis novembre 2019

Après 8 ans de préfiguration et deux années d'existence, l'Institut français du Monde a installé sa mission au profit de la connaissance du fait associatif dans le paysage français.

1. Des besoins de connaissance du monde associatif repérés et qualifiés

CONSULTATION NATIONALE

A l'occasion d'une consultation nationale à laquelle 300 acteurs et chercheurs ont répondu, l'Institut a cartographié douze grands enjeux de recherche pour l'avenir du monde associatif. L'Institut a intégré dans sa feuille de route les résultats de cette consultation pour orienter la recherche sur des sujets d'intérêt concrets pour les associations et encore trop peu couverts par la connaissance.

- **12 enjeux de connaissance pour le monde associatif :**

- | | | |
|---|--|----------------------------------|
| - Des modèles socio-économiques spécifiques | - La gouvernance associative | - L'histoire du monde associatif |
| - L'engagement associatif | - Les associations, des corps intermédiaires | - Le fait associatif en Europe |
| - L'hybridation des ressources financières | - L'environnement numérique | - L'échelon territorial |
| | | - Limites ou dépassement |

- La coopération et les alliances stratégiques
- La valeur sociétale créée et partagée par les associations

de l'intérêt général

CONSULTATION TERRITORIALE

Une consultation territoriale a également été conduite dans les Hauts-de-France. Conduite en ligne, elle a mobilisé 122 répondants acteurs et chercheurs. Elle a été suivie de 2 webinaires pour structurer et prioriser les enjeux de connaissance identifiés. Ce sont quatre grandes thématiques prioritaires qui se sont dessinées.

- **4 enjeux de connaissance pour le monde associatif dans les Hauts-de-France :**

- Relations entre pouvoirs publics et associations
- Gouvernances associatives
- Modèles socio-économiques
- Place de l'évaluation dans le monde associatif

DES GROUPES DE TRAVAIL ACTEURS-CHERCHEURS

L'Institut a également conduit trois groupes de travail acteurs-chercheurs sur les thématiques de la gouvernance, de l'histoire du monde associatif, des modèles socio-économiques et de la création de valeur, avec l'objectif d'aboutir à trois livrables successifs :

- Définition des grands enjeux de connaissance
- Cartographie de la littérature académique et non-académique et des ressources de connaissance
- Identification des « angles morts » de la connaissance sur la thématique et recommandations pour la recherche française et pour les orientations stratégiques de l'Institut

GROUPE DE TRAVAIL « HISTOIRE DU MONDE ASSOCIATIF »

Le groupe de travail « Histoire du monde associatif » a été conduit sous le double pilotage académique d'Elisabetta Bucolo, maîtresse de conférences au CNAM et membre du LISE-CNRS, et de Guillaume Jaubert, maître de conférences à l'Université Lyon 3 et chercheur à l'IFROSS, tous deux membres de notre Comité scientifique, et sous la coordination de Floriant Covelli, délégué général de l'Institut français du Monde associatif. Il a mobilisé 7 chercheurs et 16 acteurs, cartographié une centaine de références académiques et de littérature grise sur le sujet, et il a identifié 6 thématiques de recherche prioritaires :

- **3 thématiques prioritaires :**

- L'histoire des concurrences et coopérations entre les différentes formes statutaires.

- **3 thématiques transversales :**

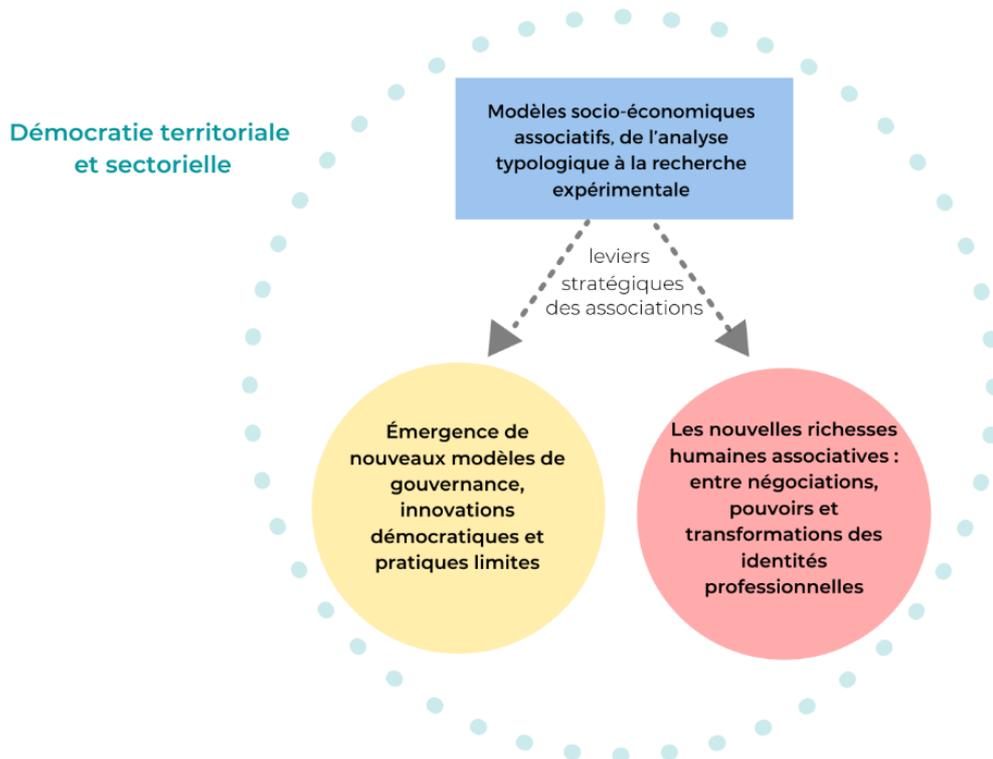
- L'histoire du rapport entre monde associatif et pouvoirs publics.
- L'histoire de la structuration associative

- L'histoire des collectifs citoyens, des « petites » associations et de la mobilisation citoyenne.
- L'histoire des co-influences internationales, à l'échelle européenne et au-delà.
- L'histoire des collectifs citoyens, des « petites » associations et de la mobilisation citoyenne.
- L'histoire de la structuration associative à partir des échelons territoriaux.

GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE ET PARTICIPATION »

Le groupe de travail « Gouvernance et participation » s'est constitué sous le pilotage académique de Mathilde Renault-Tinacci, membre de notre Comité scientifique et chercheuse à l'INJEP, et sous la coordination de Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, directrice de l'UNCPIE et présidente du CELAVAR. Il a mobilisé 8 chercheurs et 14 acteurs, cartographié une centaine de références académiques et de littérature grise sur le sujet, et il a identifié 11 thématiques de recherche dont 4 jugées prioritaires ont été validées par les instances de l'Institut :

Du projet politique associatif à l'écosystème sectoriel et territorial. La gouvernance et les ressources humaines comme leviers stratégiques



GROUPE DE TRAVAIL « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR »

Le groupe de travail « Modèles socio-économiques et création de valeur » a été conduit sous le double pilotage académique de Laurent Gardin, Co-président de la ChairESS HDF, Maître de conférences en sociologie, responsable du master Développement locale et économie solidaire à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, et d'Elena Lasida, Professeur à l'Institut catholique de

paris (ICP), Directeur du master « Économie solidaire et logique de marché ». Son pilotage stratégique a été assuré par Yannick Blanc, Président de l'Institut.

Il a mobilisé 26 chercheurs et 24 acteurs, cartographié près de 400 références académiques et de littérature grise sur le sujet, et il a identifié 8 thématiques de recherche prioritaires :

- **Les modèles socio-économiques et la valeur qu'ils créent au-delà de l'impact :**
 - La fonction socio-politique associative, émancipation des modèles institutionnels et à impact ?
 - Droit à l'expérimentation, droit à l'erreur : la capacité d'innovation des associations et sa reconnaissance par les pouvoirs publics.
 - Agilité et résilience, des spécificités des modèles socio-économiques associatifs ?
 - Modèles socio-économiques associatifs et développement durable : la perspective de l'approche « servicielle »
- **Renforcer les connaissances pour chacun des 3 leviers des modèles socio-économiques :**
 - Quelle contribution de l'engagement aux modèles socio-économiques associatifs et à la valeur créée ?
 - Comprendre et accompagner les effets des évolutions des financements sur les modèles socio-économiques
 - Coopération versus compétition : quelles contributions de la coopération à la valeur créée par les associations ?
- **Analyser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives productrices de valeur**

2. De nouvelles recherches engagées en réponse aux besoins

L'Institut a lancé un premier **appel à projets de recherche sur le fait associatif en 2019** dans une logique d'exploration. Ouvert à l'ensemble des chercheurs des disciplines des sciences humaines et sociales, l'objet de cet appel à projets de recherche était « le fait associatif » dans toutes ses dimensions politiques, juridiques, sociologiques, économiques, ou historiques.

En 2020, l'Institut a lancé un second **appel à projets de recherche sur « le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 »** pour mieux documenter la capacité du monde associatif à prendre en charge l'intérêt général et à transformer la société, et également pour renforcer un diagnostic structurel de ses forces et de ses fragilités. A travers cet appel, nous avons souhaité apporter une contribution structurante pour appuyer les démarches stratégiques des acteurs, nourrir la prospective de leurs partenaires, accompagner le développement du secteur, ainsi que la résilience et les innovations de la société.

A l'issue de ces deux premiers appels, l'Institut a identifié une centaine de projets de recherche issus de 26 départements et représentant 21 disciplines différentes. Il a soutenu les nouvelles recherches de 23 équipes, représentant 50 chercheurs, pour un montant de 245 K€. Ces projets répondent à de grands enjeux de connaissance pour le monde associatif : engagement associatif et fonction socio-politique des associations, pratiques de coopération, modèles socio-

économiques et création de valeur, contribution associative territoriale, dispositifs de soutien publics, défis du numérique, ... Une description complète des projets soutenus est présentée en annexes 2 et 3.

La sélection des lauréats de l'Institut relève d'un processus rigoureux :

- Le Comité scientifique et les membres du Conseil d'administration analysent collectivement les lettres d'intention et adressent des recommandations et points de vigilance aux porteurs des projets présélectionnés.
- L'instruction des projets est assurée en double aveugle par des binômes composés de chercheurs membres du Comité scientifique et de chercheurs associés.
- Parmi les projets validés par l'instruction scientifique, un jury final composé du Conseil d'administration et des partenaires de l'Institut sélectionne les lauréats sur la base de l'utilité des projets pour le monde associatif et de leur intérêt au regard du champ de l'appel à projets.

3. La diffusion des connaissances : une démarche initiée

Les travaux soutenus par l'Institut feront tous l'objet de publications académiques, via la publication d'ouvrages ou d'articles dans des revues scientifiques, et la majorité des lauréats souhaitent valoriser leurs travaux dans des colloques scientifiques en France et/ou à l'étranger. L'ensemble des lauréats de l'Institut s'engage à déposer ses travaux sur l'archive ouverte HAL.

Au-delà de l'apport des travaux auprès de la communauté scientifique, et dans le cadre des critères de financement de l'Institut, les lauréats restitueront également leurs travaux dans des formats dédiés à un public associatif, ou dans un format mixte. Ce sont au total une trentaine d'événements et vingt-cinq restitutions sous la forme de publications qui sont programmés par les lauréats 2019 et qui ont déjà commencé à se dérouler sur l'année 2021.

Par ailleurs, les groupes de travail de l'Institut ont identifié plus de 600 références bibliographiques sur leurs thématiques de travail (gouvernance et participation, et histoire du monde associatif). Ces bibliographies thématiques pensées comme des outils participatifs sont mis en ligne ou en cours de mise en ligne sur le site de l'Institut et peuvent être alimentées via l'outil Zotero.

L'Institut a également ouvert un chantier de référencement de l'ensemble des écrits sur le fait associatif. Il a confié à titre bénévole le pilotage de ce chantier à Chantal Bruneau, ancienne secrétaire générale du HCVA, qui avait déjà réalisé un recensement de cette nature couvrant la période 1930-1987. A ce jour, ce sont plus de 4 000 références qui sont référencées (incluant la bibliographie allant de 1930 à 1987).

4. Un réseau de connaissance et une connexion entre recherche et monde associatif renforcés

A travers l'ensemble de ses actions, l'Institut s'attache à structurer un réseau de connaissance pluridisciplinaire et à rapprocher chercheurs et acteurs du monde associatif.

L'Institut a initié une mission de recensement de l'ensemble des chercheurs, laboratoires et autres organismes travaillant à la connaissance du monde associatif. Il a référencé à ce jour 1 000 références dans sa base de données. A terme, un annuaire interactif interconnecté au centre de ressources sera mis en place afin de rendre accessibles ces informations.

Cette vision unique et transversale du monde de la recherche sur le fait associatif permet à l'Institut de la connecter au monde associatif. A titre d'exemple, nous avons constitué des listes qualifiées de chercheurs pour le Haut Conseil à la Vie Associative dans le cadre de travaux d'étude sur la concurrence entre monde associatif et secteur marchand, pour un réseau associatif national parental réalisant une étude sur la place des familles dans son projet associatif, pour Le Mouvement Associatif dans le cadre d'un événement national d'anniversaire de la loi 1901, pour une Fondation constituant un jury sur des enjeux territoriaux.

L'Institut a développé un principe d'action mettant en réseau expertise scientifique pluridisciplinaire et expertise de terrain. Ce principe a été au cœur des groupes de travail sur la gouvernance, sur l'histoire du monde associatif ou sur les modèles socio-économiques et la création de valeur qui ont jusqu'ici mobilisé ensemble 45 chercheurs d'un ensemble de disciplines académiques et 45 acteurs.

Des rencontres territoriales (Lyon, Arras, Rennes) initiées en partenariat avec Le Mouvement Associatif et des webinaires ont rassemblé 1050 chercheurs et praticiens associatifs. Ces rencontres ont permis aux acteurs de la connaissance et de la pratique associative de se rassembler, de renforcer leurs liens et d'exprimer leurs besoins mutuels.

Ce principe de réseau de connaissance est également central dans le programme de recherche co-porté avec Le Mouvement Associatif des Hauts-de-France et co-construit avec les acteurs et les chercheurs du territoire.

L'Institut encourage cette double expertise dans le cadre de ses appels à projets, dans lesquels les projets de recherche co-portés par des acteurs et des chercheurs sont particulièrement appréciés.

Par ailleurs, l'Institut a initié le recensement au sein du monde associatif de matériau de connaissance et de corpus d'expériences non encore valorisés scientifiquement, de façon à les identifier auprès du monde académique.

Enfin, l'Institut accompagne de grands réseaux et acteurs associatifs (UNAPEI, IDEAS, ADASI, Le Mouvement Associatif, Le RAMEAU) dans l'intégration des enjeux de recherche au sein de leur planification stratégique.

II-PERSPECTIVES 2022

Après avoir installé sa mission dans le paysage associatif et académique français, l'Institut développera son activité dans plusieurs directions en 2022.

Il déploiera sa fonction de valorisation de la connaissance par un programme de transfert/vulgarisation (A) et par la mise en place d'un centre ressources en lignes (B).

Il soutiendra de nouvelles recherches dans le cadre d'un programme sur les modèles socio-économiques et la création de valeur (C), et d'un programme sur le fait associatif dans les Hauts-de-France (D).

Il poursuivra sa cartographie des besoins de connaissance sur 2 thématiques spécifiques : « la contribution du fait associatif aux territoires » (E), « le fait associatif et la démocratie en Europe » (F).

Il amplifiera sa capacité à transformer les modalités de la recherche en promouvant la recherche participative (G).

A-PROGRAMME DE TRANSFERT ET DE VULGARISATION DE LA CONNAISSANCE

1. Transférer et vulgariser la connaissance auprès du monde associatif : un besoin prioritaire des acteurs, une étape de déploiement de la mission de l'Institut

A travers ses 2 consultations, ses 3 groupes de travail, ses 2 séminaires et les 23 premières recherches soutenues, l'Institut dispose d'un matériau particulièrement riche à partager auprès des acteurs associatifs.

Signe que ce matériau est déjà repéré et que sa mission de transfert de connaissance est attendue, l'Institut commence à être largement sollicité pour partager ses travaux. A titre exemple, nous sommes intervenus lors :

- Des 5èmes rencontres de la Communication Solidaire, think tank à dimension prospective sur le thème de la communication dans les ONG et dans l'intérêt général
- De l'université de l'Alliance Maladies Rares
- D'une consultation de la mission ministérielle d'information sur l'évaluation des associations
- Des rencontres européennes de la participation à Amiens
- Du Forum National des Associations et Fondations
- D'une table ronde organisée par IDEAS
- D'un colloque organisé par le Rameau et la Caisse des Dépôts et consignations

Par ailleurs, à l'issue des réflexions de nos groupes de travail sur les enjeux de connaissance prioritaires mais aussi des échanges dans le cadre des événements organisés par l'Institut ou auxquels il a été invité à participer, plusieurs thématiques apparaissent de façon récurrente comme particulièrement saillantes pour les acteurs associatifs :

- Comment mieux piloter son modèle socio-économique ?

- Comment rendre compte de la valeur créée par les associations ?
- Gouvernance et engagement bénévole, comment accompagner les mutations ?

La question du transfert et de la vulgarisation de la connaissance trouve également sa place dans le cycle de développement de l'Institut. Aujourd'hui parvenu au terme de sa phase d'amorçage, l'Institut a fait la preuve de sa légitimité et de son intérêt et installé sa mission de qualification des besoins et de construction de programmes de recherche utiles au monde associatif. La phase de développement de l'Institut implique maintenant d'engager l'étape suivante : structurer et déployer sa capacité à transférer et vulgariser la connaissance auprès du monde associatif pour produire des clés d'actions opérationnelles pour les acteurs de terrain.

L'Institut projette de mettre en place plusieurs types d'actions en 2022 pour diffuser la connaissance auprès du monde associatif.

2. Un colloque de restitution des travaux de l'Institut

FORMAT PROPOSE

Un colloque sera organisé au dernier trimestre 2022 à Paris pour restituer les travaux de l'Institut depuis 2019. Un premier enjeu est de mobiliser largement le public associatif pour transférer les connaissances.

Par ailleurs, la mission de l'Institut étant de rapprocher chercheurs et acteurs associatifs, il mobilisera également le monde académique.

Ce format mixte impliquera d'identifier différents temps et d'organiser la lisibilité/visibilité pour chaque public. Nous réfléchissons également à une circulation entre des lieux (université/hors université).

LE COLLOQUE VISERA 3 OBJECTIFS :

- **Présenter les besoins de connaissance du monde associatif**

Une présentation des résultats des groupes de travail de l'Institut permettra de partager les besoins de connaissance du monde associatif que nous avons identifiés sur chacune des thématiques suivantes :

- Gouvernance et participation
- Histoire du monde associatif
- Modèles socio-économiques et création de valeur
- Fait associatif et territoire (groupe en cours)
- Fait associatif et démocratie en Europe (groupe en cours)

Les échanges seront animés par les pilotes académiques et stratégiques des groupes de travail. Ils mobiliseront des acteurs de l'environnement associatif qui témoigneront des enjeux institutionnels, stratégiques et opérationnels des associations que représentent les besoins de connaissance identifiés.

- **Restituer les résultats des recherches soutenues par l'Institut**

Les 23 nouvelles recherches issues des deux premiers appels à projets de l'Institut constituent un corpus de connaissance qui complète et renouvelle la littérature existante sur la contribution du fait associatif à la société et à la démocratie, sur les spécificités du modèle associatif et sur les

outils pour accompagner et soutenir le monde associatif dans sa résilience et dans son développement.

Par ailleurs, l'Institut a sélectionné des projets de recherche particulièrement utiles au monde associatif et dont les équipes se sont engagées à restituer leurs travaux dans un format et un langage appropriables par les acteurs associatifs et par leurs partenaires. C'est une condition du transfert de la connaissance.

Les recherches seront restituées par grandes thématiques. De grands témoins du monde académique et du monde associatif seront amenés à réagir aux travaux présentés.

Les travaux conduits par nos partenaires (INJEP, FONJEP) pourraient également être valorisés dans le cadre de l'événement.

- **Editer un dossier dans une revue scientifique et un dossier de vulgarisation adossé à l'événement**

Les travaux de l'Institut ainsi que ceux des lauréats feront l'objet de deux publications :

- Un dossier de vulgarisation reprenant ces éléments en synthèse sera publié dans JurisAssociations.
- Un partenariat éditorial sera recherché pour produire un dossier « spécial associations » dans une revue scientifique (exple : RECMA).

PILOTAGE

A ce stade, nous allons constituer un comité de pilotage composé de membres de notre CA et de membres de notre Comité scientifique. Sont pressentis les membres de notre gouvernance s'étant vus confier le pilotage stratégique ou académique d'un de nos groupes de travail : Yannick Blanc, Brigitte Giraud, Laurent Fraisse, Guillaume Jaubert, Mathilde Renault-Tinacci.

PUBLIC CIBLE

Nous ciblons un public de 200 personnes en présentiel (sous réserve des contraintes sanitaires). Pour le monde associatif, nous ciblerons un large public : dirigeants associatifs, bénévoles et salariés, têtes de réseaux et fédérations, structures d'accompagnements, partenaires publics et privés.

3. Organisation d'un cycle de 3 conférences

FORMAT PROPOSE

Nous organiserons en 2022-début 2023 un cycle de 3 conférences en direction d'un public associatif le plus large possible.

En première année de lancement de ce cycle, les conférences seront organisées depuis Lyon, en lien avec nos partenaires basés à Lyon et qui inviteront largement les associations du territoire. Dès 2023, nous organiserons ces conférences à travers le territoire français et en lien avec les réseaux de nos partenaires nationaux.

En 2022, pour irriguer l'ensemble du territoire national, les conférences seront retransmises en ligne. Un système interactif permettra de collecter les questions posées par les internautes. Pour

toucher le plus grand nombre, nous associerons à la diffusion nos partenaires à l'échelon national.

Pour la meilleure tenue des événements et fluidité des interventions, nous ferons appel à un journaliste-animateur professionnel. Nous pourrions également faire appel à un « dessinateur en direct » pour dynamiser les échanges et conserver des traces illustratives.

Nous envisageons un format de 2h/2h30, soit en début de matinée, soit en fin de journée.

PUBLIC CIBLE

Nous ciblons un public de 100 personnes en présentiel (sous réserve des contraintes sanitaires) pour chaque conférence et 200 personnes en ligne. Pour le monde associatif, nous ciblerons un large public : dirigeants associatifs, bénévoles et salariés, têtes de réseaux et fédérations, structures d'accompagnements, partenaires publics et privés.

CONTENUS DES CONFERENCES

Basé sur les travaux de l'Institut et sur le double témoignage de chercheurs et d'acteurs associatifs, le cycle de conférences aura pour objectif de répondre à 3 besoins de connaissance structurants pour les associations :

- Mieux piloter son modèle socio-économique
- Rendre compte de la valeur créée par les associations
- Accompagner les mutations de la gouvernance et de l'engagement

Au sein de chacune des thématiques « structurantes », les interventions des chercheurs et témoignages des acteurs associatifs permettront d'aborder les grandes thématiques sociétales suivantes :

- Associations, résilience territoriale et transition écologique
- Innover pour transformer la société et les territoires
- Fait associatif, mixité sociale et diversité de l'engagement
- Les associations et les jeunes
- Le fait associatif face aux inégalités de genre

PRESENTATION DES THEMATIQUES STRUCTURANTES

- **Comment mieux comprendre son modèle socio-économique, pour mieux le maîtriser ?**

Les dirigeants associatifs ont besoin de mieux comprendre leurs modèles socio-économiques et chacun des trois piliers sur lesquels ils reposent.

Quelle est la contribution des richesses humaines à ces modèles et comment sont-ils impactés par les mutations de l'engagement ? Quel est l'incidence de l'évolution des financements publics ? Quelle est la place et l'enjeu des coopérations et des alliances sur les projets associatifs ?

La capacité des dirigeants associatifs à appréhender ces différentes questions conditionne leur vision et leur pilotage stratégique.

L'Institut français du Monde associatif dispose de ressources susceptibles de renforcer les compétences associatives sur ce sujet et parmi lesquelles nous puiserons pour finaliser le programme de cette première conférence.

Les résultats d'un groupe de travail ayant mobilisé 50 acteurs et chercheurs sur les « modèles socio-économiques associatifs et la création de valeur »

- Un état de l'art vulgarisé sur les modèles socio-économiques comportant 300 références académiques et non-académiques
- Plusieurs recherches soutenues :
 - Une recherche lauréate 2020 de l'Institut sur les modèles socio-économiques des associations humanitaires françaises, par Santiago Nunez Regueiro, chercheur-praticien en solidarité internationale.
 - Une recherche lauréate 2021 (en cours) comparant les modèles socio-économiques et les Social Business Model sur 3 terrains : tiers lieux, territoires zéro chômeurs de longue durée, centres sociaux. Elle est portée par Patrick Gianfaldoni, Maître de conférences à l'Université d'Avignon.
 - Une recherche lauréate 2021 (en cours) s'intéressant à l'hybridité des ressources dans le monde artistique et culturel au regard de la crise COVID. Elle est portée par Francesca Petrella, Professeur à Aix-Marseille Université.

• **Comment rendre compte de la valeur créée par les associations ?**

Evaluer la valeur créée par les associations est un défi auquel les dirigeants associatifs doivent répondre. Dans le cadre de leurs relations partenariales, ils doivent rendre compte d'un certain nombre d'indicateurs d'activités, la plupart du temps quantitatifs.

Au-delà de sa fonction de justification de la valeur, les dirigeants associatifs doivent aussi s'appropriier l'évaluation comme un outil de révélation de la valeur, pour nourrir leur vision stratégique et leur projet associatif. Ils doivent également renforcer leur capacité à montrer l'ensemble de leur contribution sociétale au-delà des indicateurs quantitatifs, en valorisant notamment les processus de transformation sociétale qu'ils mettent en oeuvre.

L'Institut français du Monde associatif dispose là également de ressources qui pourront être mobilisées utilement pour éclairer les acteurs associatifs.

- Les résultats du groupe de travail acteurs-chercheurs sur les « modèles socio-économiques associatifs et la création de valeur » pour sa dimension « création de valeur »
- Un état de l'art vulgarisé sur création de valeur comportant 100 références académiques et non-académiques.
- Plusieurs travaux de chercheurs soutenus :
 - Une recherche lauréate 2021 (en cours) sur une méthode alternative d'évaluation de l'utilité sociale dépassant l'impact, portée par Elena Lasida, Professeure et directrice du master Economie solidaire.
 - Une série d'articles scientifiques abordant la création de valeur au regard de la crise COVID-19 a été publiée avec le soutien de l'Institut par Guillaume Plaisance, enseignant en sciences de gestion à l'Université de Bordeaux.

• **Gouvernance et engagement bénévole, comment accompagner les mutations ?**

La gouvernance et l'engagement bénévole sont des sujets de préoccupation du monde associatif. Les dirigeants associatifs sont confrontés au défi du renouvellement et de la diversité de leur

gouvernance. Ils doivent également adapter les modalités de gouvernance à un double enjeu : répondre aux aspirations de leurs membres à la collégialité et à l'horizontalité ; maîtriser les responsabilités au niveau central dans un contexte de technicisation et de judiciarisation.

Les modalités de gouvernance ouvertes sur son environnement territorial sont également un enjeu pour l'ancrage et le déploiement du projet associatif.

L'engagement bénévole, ses motivations et ses mutations sont également peu documentés par la recherche. Alors que les richesses humaines sont au cœur des modèles socio-économiques des associations, il semble pourtant important de comprendre les tendances à l'œuvre, par exemple concernant l'engagement informel, le modèle de la contribution citoyenne, ou encore des nouvelles formes de motivations pouvant être qualifiées d'« individualisme altruiste ».

L'environnement numérique est également au cœur des préoccupations associatives. L'enjeu est ici de savoir si les outils numériques peuvent dynamiser la vie associative, ou à l'inverse, s'ils constituent une menace sur le lien associatif et sur la délibération collective. L'impact du numérique sur l'engagement associatif et sur les formes de mobilisation collective informelles est également à mesurer.

L'Institut pourra s'appuyer sur plusieurs ressources pour organiser cette 3^{ème} conférence.

- Les résultats d'un groupe de travail ayant mobilisé 22 acteurs et chercheurs sur « la gouvernance et la participation ».
- Une bibliographie d'une centaine de références académiques et non académiques sur les enjeux de gouvernance.
- Les résultats d'un séminaire sur le fait associatif en situation de crise sanitaire qui a permis d'identifier de grandes évolutions des modalités d'engagement.

PRESENTATION DES THEMATIQUES SOCIETALES

- **Innovation, transformation sociétale et modèles socio-économiques associatifs.**

L'innovation étant au cœur des modèles socio-économiques associatifs, la transformation sociétale sera une thématique centrale de cette conférence.

Les acteurs et chercheurs pressentis sont :

- Vincent Pradier, Chargé d'études et d'analyses, Coordination Sud – Coordination des associations de solidarité internationale.
- Palluault Olivier, Vice-Président, CRESS Nouvelle-Aquitaine 2 ; Gérant, Cabinet Ellyx – Spécialiste des questions d'innovation sociales et territoriales et de l'accompagnement des modèles socio-économiques associatifs
- Anne Carton, Directrice, CAP RURAL – Centre de ressources et d'accompagnement en développement rural
- Barthalay Hugo, Délégué national, Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France
- Une équipe de recherche soutenue par l'Institut pourrait intervenir sous cet angle : « Gestion et déploiement de l'innovation sociale : une démarche de co-construction d'outils et de recommandations avec les acteurs associatifs » - Kleszczowski Julien, Guérineau Mathias, Jacob Florence

- **La création de valeur face aux enjeux climatiques et aux défis de la mixité sociale.**

Nous proposons d'aborder la création de valeur associative, c'est-à-dire la contribution des associations à la société, sous le double angle des enjeux climatiques et des enjeux de mixité sociale.

Les acteurs et chercheurs pressentis sont :

Sur la résilience territoriale et la transition écologique

- Maryline Filippi, Economiste – analyse actuellement la contribution des associations aux systèmes alimentaires territoriaux (projet lauréat de l'Institut). Elle est lauréate 2020 de l'Institut.
- Julie Riegel, Socio-anthropologue de l'environnement – étudie les enjeux de démocratie et de justice sociale des transitions agro-écologiques et environnementales en France
- Bénédicte Hermelin, Directrice générale, France Nature Environnement – Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement
- Martin Durigneux, Président Anciela – association qui suscite, encourage et accompagne les engagements et les initiatives citoyennes en faveur d'une société écologique et solidaire dans la Métropole lyonnaise

Sur les enjeux de mixité sociale

- Camille Hamidi, Politiste - a étudié la mobilisation des personnes issues de l'immigration, la société civile dans les cités et la question de l'asile et des politiques migratoires, en particulier sous l'angle associatif
- Laurence Rouleau-Berger, Sociologue – a travaillé sur les jeunes migrants et conduit une recherche sur les engagements associatifs de jeunes des quartiers populaires
- Lionel Pourtau, Directeur Général, Pôle Habitat d'Habitat et Humanisme – a pour mission l'hébergement et l'insertion des réfugiés, ainsi que la recherche sur les migrations.
- Thierno Camara, Président du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations - plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration engagés dans des actions d'intégration "ici" et dans des actions de développement dans les pays d'origine

- **L'engagement, les inégalités de genre et la place des jeunes.**

Le fait associatif face aux inégalités de genre ainsi que la place des jeunes dans l'engagement et dans la société pourraient être abordé sous l'angle de la gouvernance et de l'engagement.

Les acteurs et chercheurs pressentis sont :

Sur le fait associatif face aux inégalités de genre

- Erika Flahault, Sociologue - a étudié la place des femmes dans les instances dirigeantes des associations
- Caroline Demeyère, Economiste – a étudié l'évolution des relations entre pouvoirs publics et différents types d'associations depuis les premières politiques publiques régionales de 1981 en faveur de l'égalité femmes-hommes

- Athina Marmorat, Fondatrice, Rêv'Elles – développe du mentorat afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes femmes en Île-de-France et à Lyon.
- Manuela Spinelli, Co-fondatrice, Parents & Féministes – organisation de plaidoyer, d'actions de sensibilisation et de groupes de paroles pour plus d'égalité entre pères et mères, et entre garçons et filles.
- Anne-Cécile Mailfert, Présidente, Fondation des femmes – agit en faveur de la liberté et des Droits des Femmes et contre les violences dont elles sont victimes.

Sur la place des jeunes dans l'engagement et dans la société

- Laurence Davoust, Sociologue - a travaillé sur les questions d'engagement et de construction d'identité chez les jeunes
- Mathilde Renault Tinacci, Sociologue – a étudié les transformations de la participation associative des jeunes en France et en Italie.
- Sarah Bilot, Déléguée Générale, Animafac – réseau national d'associations étudiantes
- Marine Pinel, Coordinatrice jeunesse et coopération internationale, Fédération des Œuvres Laïques 69 – fédération des associations qui accompagnent l'engagement des jeunes

4. Dispositif d'invitation

Pour le succès du colloque comme du cycle de conférences, l'Institut mobilisera un dispositif d'invitation complet.

Les partenaires de l'Institut seront associés à la diffusion de l'invitation pour assurer la fréquentation maximale de l'événement, et aussi le plus large public en ligne : le FONJEP, Le Mouvement Associatif national et en régions, le Réseau National des Maisons d'Associations, IDEAS, la Fonda, Juris Associations, l'Institut CDC Recherche, l'INJEP, Le RAMEAU, la Fondation de France, le HCVA, l'Association Française des Fundraisers, le Centre Français des Fondations, le réseau UNIV'ASSO des Hauts-de-France, le réseau UNAPEI, les People Labs d'Engie, In Extenso.

L'Institut diffusera l'invitation auprès d'un fichier de 3 000 noms d'associations et 1 000 noms de chercheurs. Parmi eux, les 90 acteurs et chercheurs ayant contribué aux groupes de travail de l'Institut ainsi que les 1 050 participants à ses événements depuis novembre 2019.

Il informera également les 5 000 abonnés des comptes LinkedIn et Twitter de l'Institut et de ses collaborateurs.

Il intéressera également des réseaux de diffusion professionnels : TV-Uniopss, la lettre d'information de la CNAF, le réseau Alliances Maladies Rares, le réseau Communication sans frontières, le réseau Décider ensemble, ...

B-STRUCTURATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE

1. Pourquoi un centre ressources de l'Institut en ligne ?

Après trois années d'existence, l'Institut confirme le constat à l'origine de sa création d'une très faible appropriation des travaux de recherche par le monde associatif :

- La connaissance existante est peu visible et peu accessible aux acteurs associatifs, les privant ainsi de ressources stratégiques.
- Les résultats des travaux de recherche sur le monde associatif ne sont pas diffusés et par conséquent n'irriguent pas les représentations sociales, et la reconnaissance du monde associatif.
- Par ailleurs, compte-tenu d'un rapport asymétrique entre acteurs et chercheurs, la connaissance expérientielle associative est très peu valorisée.

Sur la base de ce constat, et après avoir soutenu et amassé de premières ressources de connaissance, l'Institut se donne comme objectifs de :

- Répertoire et rendre visible la connaissance existante.
- Favoriser l'accès à une connaissance vulgarisée.
- Promouvoir la recherche comme une ressource stratégique pour le monde associatif.
- Promouvoir la connaissance produite par les acteurs aux côtés et en lien avec la recherche.

Pour cela, il souhaite développer une fonction de centre ressources en ligne à destination du monde associatif pour appuyer son développement.

2. Quels types de ressources valoriser ?

VALORISATION DES TRAVAUX SOUTENUS PAR L'INSTITUT

Les travaux soutenus par l'Institut ne trouvent leur réelle utilité que s'ils sont appropriés par le monde associatif. C'est un des critères de financement par l'Institut des projets de recherche et chacun des lauréats de l'Institut s'est engagé à produire un livrable de synthèse à destination du grand public.

Nous ouvrirons dès 2022 une rubrique sur notre site internet pour valoriser nos lauréats, en appui sur une communication via les réseaux sociaux et également en ciblant des médias spécialisés. Les livrables de synthèse seront complétés d'interviews vidéos des chercheurs présentant une synthèse de leurs travaux, de façon à donner l'envie au plus grand nombre de découvrir les résultats plus détaillés disponibles à travers les rapports complets également accessibles sur notre site.

VALORISATION DE TRAVAUX CONDUITS PAR L'INSTITUT ET DE REFLEXIONS UTILES AU MONDE ASSOCIATIF

A travers sa fonction de qualification des besoins de connaissance, et en particulier à travers les groupes de travail et séminaires acteurs-chercheurs qu'il organise, mais aussi à travers les articles qu'il rédige, l'Institut produit des réflexions utiles au monde associatif.

Nous mettrons en place également un blog dès 2022 pour faire bénéficier nos différents publics de l'ensemble de ces réflexions.

REPERTORIER ET DIFFUSER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DE CONNAISSANCE

L'Institut conduit actuellement un chantier (piloté par Chantal Bruneau) pour répertorier l'ensemble des travaux de connaissance (académiques et non-académiques) concernant le monde associatif. 4 000 références ont à ce jour été répertoriées.

Nous souhaitons mettre à disposition ces références auprès du monde associatif, par entrées thématiques, et en identifiant en particulier les références vulgarisées. Selon un système d'entrées complémentaires, cette base sera également utile au monde académique et en particulier à la jeune recherche.

3. Une plateforme à enrichir par le monde associatif et par le monde académique

Notre ambition est de faire de ce centre ressources en ligne la plateforme de référence et incontournable sur la connaissance du monde associatif.

L'objectif du centre ressources en ligne sera double :

- Que tout acteur ou chercheur souhaitant se documenter puisse y trouver des ressources.
- Que tout acteur ou chercheur ayant contribué à produire de la connaissance puisse y valoriser ses travaux.

Dans cette logique, des bibliographies thématiques collaboratives issues des groupes de travail de l'Institut seront partagées sur l'outil académique Zotero, où elles pourront être enrichies par les chercheurs.

Tout organisme de recherche et toute association ayant produit une recherche concernant le monde associatif pourra signaler ses travaux pour qu'ils soient référencés par le centre de ressources de l'Institut

Toute institution ayant engagé un programme de connaissance pourra y valoriser ses résultats.

C-PROGRAMME DE RECHERCHE « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR »

1. Contexte

Un groupe de travail a été lancé en 2021 par l'Institut sur les modèles socio-économiques et la création de valeur. Le groupe s'est réuni à 3 reprises et a rassemblé une quarantaine de chercheurs et une vingtaine d'acteurs.

Il a travaillé en 3 étapes :

- Qualification des enjeux de connaissance en session avec des chercheurs puis en session avec des acteurs
- Actualisation d'un panorama de la connaissance sur les modèles socio-économiques (Laurent Gardin) et sur la création de valeur (Elena Lasida) en regard des enjeux de connaissance identifiés à l'étape précédente
- Priorisation et organisation des enjeux de connaissance et recommandations pour un programme de connaissance (financement + transfert de recherches).

Les besoins de connaissance prioritaires issus du groupe de travail sont les suivants :

- Les spécificités des modèles socio-économiques associatifs et la valeur qu'ils créent au-delà de l'impact
 - La fonction socio-politique associative, émancipation des modèles institutionnels et à impact ?
 - Droit à l'expérimentation, droit à l'erreur : la capacité d'innovation des associations et sa reconnaissance par les pouvoirs publics.
 - Agilité et résilience, des spécificités des modèles socio-économiques associatifs ?
 - Modèles socio-économiques associatifs et développement durable : la perspective de l'approche « servicielle »
- Analyser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives productrices de valeur
- Renforcer les connaissances pour chacun des 3 leviers des modèles socio-économiques associatifs.
 - Quelle contribution de l'engagement aux modèles socio-économiques associatifs et à la valeur créée ?
 - Comprendre et accompagner les effets des évolutions des financements sur les modèles socio-économiques
 - Coopération versus compétition : quelles contributions de la coopération à la valeur créée par les associations ?

Le Comité scientifique de l'Institut recommande de lier modèles socio-économiques et création de valeur dans une approche socio-politique : en interrogeant la valeur produite à travers les modèles socio-économiques pour son apport global à la société et à la démocratie. Les mutations des financements, les injonctions des pouvoirs publics et la pression des modèles d'entrepreneuriat social vis-à-vis des associations interrogent aujourd'hui leur modèles propres et leur fonction socio-politique.

Par ailleurs, l'Institut a commencé à soutenir des recherches sur ces questions, et notamment :

- « Les Modèles Socio-Economiques (MSE) versus Social Business Model (SBM). Une recherche comparative intersectorielle et interterritoriale » - Gianfaldoni Patrick, Gardin Laurent, Jany-Catrice Florence
- « L'évaluation de l'utilité sociale des associations dans une approche socio-anthropologique : enjeux méthodologiques, apports pour les associations et contribution à la transformation sociale » - Lasida Elena, Kleszczowski Julien, Lima Juliana
- « Conditions, organisations et relations de travail dans les structures de l'économie sociale et solidaire », par Simon Cottin-Marx, Post-doctorant au Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés
- « Démocratie d'interpellation et financements associatifs : Enquête sur les subventions aux associations dans la ville de Roubaix », par Julien Talpin, chargé de recherche en sciences politiques au CNRS.
- « L'hybridité des ressources au regard de la crise sanitaire » - Petrella Francesca, Maisonnasse Julien, Trasciani Giorgia
- « Accompagner la résilience associative face à la crise de la COVID-19 : comparaison internationale de dispositifs publics innovants de soutien aux associations » - Demeyere Caroline, Benali Amira
- « Gestion et déploiement de l'innovation sociale : une démarche de co-construction d'outils et de recommandations avec les acteurs associatifs » - Kleszczowski Julien, Guérineau Mathias, Jacob Florence
- « CoopAsso », par Sébastien Gand, Maître de conférences à l'Université de Sciences Po Grenoble et Sylvie Jarnias, Maîtresse de conférences à l'Université de Grenoble Alpes

Sur la base de ces premières recherches et de ces premières réflexions, l'Institut souhaite engager une démarche ambitieuse dans la continuité des recommandations du groupe de travail 2021, pour soutenir de nouvelles recherches et diffuser les connaissances.

2. Un programme de connaissance participatif en 4 étapes

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Compte-tenu d'écart importants entre les approches conceptuelles de la recherche d'un côté et les besoins concrets des acteurs de l'autre, il nous semble important de recourir à la méthode de la recherche participative/coopérative.

Cette méthode nous semble garante de recherches directement utiles et appropriables par les acteurs. Elle est aussi de nature à promouvoir la recherche comme une ressource stratégique pour les dirigeants associatifs.

Le programme démarrera par conséquent par un appel à manifestation d'intérêts visant à mobiliser acteurs et chercheurs souhaitant s'engager dans ce type de démarche participative. Il présentera les grands enjeux de connaissance issus du groupe de travail de 2021 de l'Institut.

L'Institut a commencé à identifier des acteurs porteurs de terrains d'intérêt. Il souhaitera également mobiliser des approches inter-disciplinaires et nouvelles, de même qu'il souhaitera soutenir la jeune recherche.

ORGANISATION D'UN SEMINAIRE ACTEURS-CHERCHEURS

Considérant que les premiers travaux de l'Institut sont un point de départ, et non un point d'arrivée, nous souhaitons initier le programme par un séminaire de travail acteurs-chercheurs ouvert aux candidats présélectionnés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

Ce séminaire sera l'occasion de partager les conclusions de notre groupe de travail ainsi que les résultats finaux ou intermédiaires des travaux de recherche que nous avons soutenus.

Il permettra ensuite de finaliser de façon collaborative les problématiques de recherche.

Il aura enfin pour fonction de faire se rencontrer des acteurs et des chercheurs pour identifier des sujets de travail communs, et de constituer des équipes mixtes de recherche.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

A partir des grands enjeux de connaissance présentés dans le texte de l'appel à manifestations d'intérêt et du travail de réflexion issu du séminaire acteurs-chercheurs, le cahier des charges du programme sera finalisé et validé par le Comité scientifique et par le Conseil d'Administration de l'Institut.

Les modalités de présentation des projets, de leur financement, et de leur validation par les instances de l'Institut seront alors précisées.

VALORISATION DES TRAVAUX

Nous parlons de programme de connaissance plutôt que de programme de recherche, parce que nous souhaitons que l'enjeu du transfert de la connaissance soit intégré comme un objectif final pour l'ensemble des projets.

L'enjeu du transfert de connaissance a effectivement été identifié comme une problématique particulière sur les questions de modèles socio-économiques. Les attendus de résultats appropriables par les acteurs sont également très forts sur les questions de création de valeur.

Les projets de recherche intégrant le programme seront par conséquent sélectionnés et évalués sur la base de leur capacité à vulgariser et transférer leurs résultats, pour répondre aux enjeux concrets du monde associatif.

Le séminaire acteurs-chercheurs intégrera une partie d'échanges de bonnes pratiques en matière de vulgarisation et de transfert de la recherche.

Un colloque de restitution des travaux sera organisé en 2023 (non budgété pour l'instant).

Dès 2022, un cycle de 3 conférences présentera les besoins de connaissance identifiés sur les questions de modèles socio-économiques et de création de valeur. Il fera témoigner des chercheurs et acteurs sur des grandes problématiques du secteur : mieux piloter son modèle socio-économique, rendre compte de la valeur créée par les associations, accompagner les mutations de la gouvernance et de l'engagement.

Par ailleurs, dès 2022, la fonction centre ressources de l'Institut (cf. chapitre précédent) lui permettra de valoriser en ligne les travaux de recherche soutenus et l'ensemble des réflexions issues du programme pourront être partagées sur son blog.

D-UNIV'ASSO, PROGRAMME DE RECHERCHE REGIONAL SUR LE FAIT ASSOCIATIF DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

1. Contexte

L'Institut français du Monde associatif et le Mouvement Associatif des Hauts-de-France se sont rejoints dans un double constat :

- Tout d'abord, le rôle des associations dans la société et leur contribution à l'intérêt général sont encore trop méconnus par les citoyens et les décideurs. Si cela est vrai à l'échelon national, c'est également une réalité forte au niveau local, avec des incidences importantes en particulier sur le dialogue entre associations et pouvoirs publics.
- Ensuite, un besoin est régulièrement exprimé par les associations de réflexivité sur leurs pratiques, d'une part, et d'une vision prospective face aux évolutions politiques, sociales, économiques et culturelles, d'autre part. Elles ont donc besoin d'avoir accès à des connaissances sur elles-mêmes et sur leur environnement pour mieux envisager leur poids et leur rôle dans la société mais aussi pour mieux comprendre leur diversité et les mutations qui s'imposent à elles.

Dans ce contexte, développer et encourager la recherche sur le fait associatif est un moyen de répondre à ces besoins grâce aux apports de la démarche scientifique.

La vie associative en Hauts-de-France est particulièrement structurée grâce au travail complémentaire mené entre les réseaux associatifs territoriaux et sectoriels, en partenariat avec les pouvoirs publics, et se concrétise par exemple par le réseau des Points information à la vie associative ou encore l'Observatoire régional de la vie associative, tous deux uniques en France. Par ailleurs, un réseau régional de connaissance du fait associatif a été développé depuis 2018 et a abouti à la structuration d'un premier cercle d'acteurs de la recherche et du monde associatif.

Compte-tenu de ce dynamisme, le choix des Hauts-de-France comme territoire-pilote pour le développement d'une démarche régionale de connaissance sur le fait associatif est donc hautement stratégique.

La culture territoriale de collaboration entre acteurs associatifs et de la recherche et aussi avec les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État, les fondations et les entreprises mécènes fait également des Hauts-de-France un territoire particulièrement pertinent pour lancer un programme partenarial pensé dans une démarche collective et ascendante.

2. Une phase de préfiguration

Une grande enquête régionale en direction des acteurs associatifs, de la recherche et de nos partenaires a été menée pour établir un premier état des lieux sur les partenariats existants, les besoins en connaissance des associations et les grandes thématiques étudiées par les chercheurs.

Conduite de juillet à septembre 2020, l'enquête par questionnaire¹ a recueilli les réponses de 122 répondants issus du monde associatif (57%), du monde académique (25%), d'organismes à l'interface entre sciences et société (8%) et de membres de collectivité territoriale, services déconcentrés de l'Etat et du privé (10%).

L'organisation d'une série de séminaires de travail autour de la co-construction du programme de recherche a permis de préciser les contours de son objet, le cahier des charges des critères de sélection, et ses modalités de mise en œuvre.

Cette première phase de préfiguration a abouti à l'identification de 4 axes pour le programme :

- Consolider et promouvoir les modèles socio-économiques
- Accompagner l'évolution des gouvernances
- Evaluer et valoriser l'action associative
- Accompagner les relations avec les pouvoirs publics

Cette phase de préfiguration participative du programme a aussi été l'occasion d'animer et de développer le réseau de connaissance régional sur le fait associatif.

3. Une phase de mise en œuvre

La seconde phase correspond à la mise en œuvre du programme à travers la formation et l'animation de groupes de recherche, la montée en compétences des parties prenantes et le financement de travaux de recherche.

Nous souhaiterons en particulier encourager des démarches de recherche originales co-construites avec les acteurs associatifs et les professionnels œuvrant au renforcement des liens entre recherche et société mais également valoriser les connaissances existantes auprès du monde associatif pour répondre à leurs besoins stratégiques, prospectifs et opérationnels.

L'organisation d'un temps de communication et d'information en décembre 2021 a été l'occasion de restituer les résultats de la phase de préfiguration et de présenter le dispositif Univ'Asso dans sa dimension opérationnelle. Ce temps a également permis d'annoncer les grands axes de recherche ainsi que les critères scientifique et d'utilité sociale des projets de recherche qui seront soutenus par le programme.

Un questionnaire de positionnement doit être envoyé à la suite de ce temps de communication aux participants ainsi qu'aux 300 personnes qui ont pris part aux travaux depuis le début afin d'anticiper sur la constitution des groupes de recherche et sonder les disponibilités.

Durant cette période où acteurs et chercheurs pourront se positionner pour participer au programme Univ'Asso, nous organiserons un cycle de webinaires pour favoriser

¹ [Compte-rendu synthétique de l'enquête sur les besoins de connaissances des associations dans les Hauts-de France – Univ'asso](#)

l'interconnaissance entre les mondes de l'associatif et de la recherche, sensibiliser aux intérêts de la recherche participative pour les associations et les chercheurs, et former les futures parties prenantes.

A la suite de cela, les séminaires de travail autour de la construction des instances de gouvernance, de la constitution des groupes de recherche, de la formation et de l'accompagnement des parties prenantes doivent se déployer jusqu'à la présentation des premiers retours de terrain des groupes de recherche, en septembre 2022.

La mise à disposition du territoire de ressources de connaissances constitue une dimension essentielle du programme. En parallèle de la mise en place des groupes de recherche, une bibliothèque numérique collaborative, en lien avec le SIILAB, laboratoire d'innovation publique de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Hauts-de-France, est en cours de développement. Elle a pour objectif d'articuler savoirs pratiques et théoriques pour répondre à des problématiques ciblées.

4. Une gouvernance ad hoc

La gouvernance du programme est composée de trois cercles complémentaires

- Un comité de pilotage, coprésidé par l'Institut français du Monde associatif et le Mouvement Associatif HdF, qui veille à la mise en œuvre des décisions des différents conseils et de la stratégie globale du programme.
- Un conseil scientifique, réunissant des chercheurs pluridisciplinaires hors Hauts-de-France et d'une représentation des sciences citoyennes. Il veille à la qualité scientifique de l'ensemble du programme ainsi que des projets de recherche soutenus.
- Un conseil stratégique, composé en majorité d'associations ainsi que de représentants de la philanthropie et des acteurs intermédiaires sciences et société, définit et est garant de la stratégie globale du programme, il est également décisionnaire de l'attribution des financements de recherche. Une réunion de pilotage générale doit réunir une fois par an l'ensemble des parties prenantes à ce projet (partenaires, associations, chercheurs). Il se réunira de manière annuelle pour avis consultatif sur les orientations du projet.

E-GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES »

1. Contexte

Dans le cadre d'une [consultation](#) réalisée par l'Institut sur les besoins de connaissance du monde associatif, mais également à travers les réponses à ses appels à projets de recherche et dans le cadre de ses précédents groupes de travail sur la gouvernance, l'histoire, les modèles socio-économiques et la création de valeur, le fait associatif territorial est apparu comme un sujet de connaissance à renforcer.

Si la statistique nationale a permis une meilleure approche quantitative du monde associatif français, ses caractéristiques territoriales sont encore mal connues ([Hugues Sibille et Viviane Tchernonog, 2019](#)).

Au-delà des approches quantitatives, il manque notamment des études qualitatives pour documenter la création de valeur territoriale par le monde associatif dans un contexte où la globalisation et la digitalisation réinterrogent le territoire. La compréhension du monde associatif

dans la diversité de ses réalités territoriales, en territoires ruraux, urbains et périurbains, est particulièrement peu documentée, de même qu'il manque une typologie des associations dans leur rapport aux territoires.

Par ailleurs, l'échelon territorial semble être un niveau encore peu exploré pour mieux comprendre les mécanismes d'interactions des associations avec leur écosystème institutionnel et économique. L'organisation territoriale de la vie associative est également peu observée dans sa globalité, au-delà des découpages sectoriels. De même, les interactions entre local, régional et national et les effets de ces interactions sur le passage à l'échelle sont peu documentées.

Enfin, la lecture territoriale pourra éclairer utilement l'histoire du monde associatif.

Pour apporter des réponses aux besoins de connaissance à l'échelon territorial, l'Institut a déjà initié un programme de recherche sur le monde associatif dans les Hauts-de-France en partenariat avec Le Mouvement Associatif. Il a également souhaité mettre en place un groupe de travail destiné à approfondir les besoins de connaissance sur le fait associatif et les territoires et à amorcer un programme de connaissance sur cette thématique.

La finalité du groupe de travail sera d'aboutir à des recommandations pour un programme de connaissance sur le fait associatif et les territoires.

2. Une démarche collective et experte

Pour assurer des résultats pertinents et experts, nous mobilisons ensemble monde associatif et monde de la recherche. Du côté du monde associatif, nous impliquons des acteurs, têtes de réseaux et accompagnateurs et partenaires du monde associatif ancrés dans la pratique et portant une vision des enjeux de connaissance associatifs territoriaux. Ils ont été choisis pour leur engagement dans une diversité de territoires ruraux et urbains. Du côté du monde de la recherche, nous mobilisons des chercheurs provenant de disciplines diverses (géographie, économie, sociologie, ...) et présentant une expertise sur la thématique. Nous avons également veillé à la diversité des profils pour une couverture large des sujets à traiter et des points de vue et sensibilités.

Pour assurer la rigueur scientifique de nos travaux et leur portée stratégique pour le monde associatif, la conduite du groupe est assurée sous le double pilotage d'une administratrice de l'Institut et d'un membre de son Comité scientifique :

- Laurent Fraisse, membre du Comité scientifique de l'Institut, socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique, enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne.
- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif.

3. 6 étapes pour bâtir un programme de connaissance sur le fait associatif et les territoires

L'Institut a conçu une méthode de travail originale pour bâtir un programme de connaissance sur une thématique particulière répondant aux besoins du monde associatif. Elle se présente en 6 étapes :

QUALIFICATION DES BESOINS DE CONNAISSANCE

Lors d'une première réunion du groupe de travail, une liste des besoins de connaissance a été établie et discutée. A ce stade, et à travers la parole du monde associatif, elle vise la qualification la plus complète possible des besoins. Le regard des chercheurs permet d'assurer la « montée en généralité » à partir des situations de terrain et des problématiques concrètes des acteurs. Il permet également de définir les périmètres de connaissance et d'établir les passerelles conceptuelles entre les besoins des acteurs et le langage de la recherche, et de pointer les nœuds épistémologiques éventuels.

Cette première étape a abouti à l'identification des enjeux de connaissance suivants :

- **L'observation statistique du monde associatif à l'échelle locale :**

Les enquêtes statistiques sur le monde associatif ont été conduites à l'échelle nationale (Tchernonog, 2019 ; Reynaert L., d'Isanto A., 2016). Les échantillons ne permettent pas toujours une connaissance fine de la densité et de la diversité des associations dans les territoires. Cette absence de données limite la comparaison des dynamiques associatives entre régions, départements ou municipalités. Comment s'inspirer de l'exemple de l'ESS, dont la production statistique aux échelles régionale et infrarégionale été démultipliée depuis 20 ans ? Quel état des lieux des connaissances produites par les observatoires régionaux de la vie associative ? Quelles collaborations entre acteurs et chercheurs dans le cadrage et l'analyse d'enquêtes locales ?

- **Quelle typologie des associations dans leur rapport aux territoires ?**

La diversité associative est généralement abordée à partir de variables socio-économiques. Il est courant de distinguer les associations employeuses et gestionnaires des associations strictement bénévoles réparties ensuite selon leur secteur d'activité. Depuis quelques années, une vision tripartite de la vie associative se diffuse entre petites, moyennes et grandes associations au regard notamment du nombre de salariés ainsi que de la taille de leur budget. L'enjeu est d'introduire une variable territoriale pour construire une typologie pertinente distinguant les associations locales ou de proximité, les associations intermédiaires dont le rayonnement va au-delà de l'échelle communale (de l'agglomération à la région), les associations extraterritoriales qui se singularisent par une capacité de projection et d'intervention dans des territoires sans ancrage local historique. De ce point de vue, le siège social de l'association et la place du territoire dans le projet associatif sont-ils des facteurs suffisants pour étudier les rapports des associations aux territoires ?

- **Quelle est la valeur territoriale créée par les associations ?**

Comment peut-on rendre compte de la valeur créée par les associations à l'échelon territorial à travers ses différentes dimensions sociales, économiques, démocratiques et écologiques ?

Comment mieux évaluer la capacité des associations à créer des liens et de la mixité face aux fragmentations sociale et territoriale ? Comment apprécier leur contribution au maintien et à la mobilité des populations, aux échanges entre résidents historiques et nouveaux arrivants d'un territoire ?

Face aux multiples dispositifs de participation directe des citoyens à la vie locale, dans quelle mesure les associations innovent pour continuer à être des acteurs d'une démocratie locale, intermédiaires de l'expression et des besoins des habitants ?

Alors que les associations sont porteuses d'emplois, de services et d'infrastructures dans les territoires, comment peut-on rendre compte d'une économie associative territoriale qui contribue à une conception plurielle de la richesse ?

Acteurs historiques du développement durable, comment les associations favorisent-elles la résilience des territoires face aux impératifs de la transition écologique ?

- **A l'heure de la globalisation et à la digitalisation, la vie associative propose-telle un autre rapport au territoire ?**

A l'heure de la globalisation et de la digitalisation, comment les associations participent-elles d'une reconfiguration des territoires ?

Alors que la vie associative a été particulièrement bousculée par la vie européenne et le régime de la concurrence promu à cet échelon, peut-on en observer des effets à l'échelon territorial ?

Souvent mise en avant par les responsables associatifs pour faire valoir une logique d'implantation spécifique, comment mieux définir et caractériser la notion d'ancrage local des activités et des emplois associatifs ? Qu'est-ce qui relève du facteur territorial par rapport à d'autres variables comme l'importance des services relationnels et de care ou la surreprésentation des petites et moyenne associations ?

Si la pandémie de la COVID et les vagues de confinements ont été un accélérateur du télétravail, y compris dans les associations, elle a aussi été révélateur de l'importance de la proximité géographique des bénévoles et salariés associatifs pour construire des solidarités locales. Celles-ci interrogent en retour les nouvelles logiques de localisation des activités associatives qu'induit le développement de la commande publique, parfois favorable à l'intervention d'associations extraterritoriales.

- **Quelle organisation territoriale des associations et de la vie associative ?**

Que nous apprend l'échelon territorial sur l'organisation du monde associatif et sur les leviers de son développement ? Comment, par exemple, s'organisent localement les modalités relationnelles entre associations, entre coopérations souhaitées et concurrences subies, entre alliances favorable à l'action collective et recherche d'une relation singulière sinon exclusive aux pouvoirs publics ? Quelles sont les influences croisées entre l'organisation des gouvernances des associations et de leurs modèles socio-économiques d'une part, et des environnements territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent d'autre part ?

Les fédérations se sont historiquement organisées sectoriellement et les logiques de regroupement et de représentation des acteurs associatifs demeurent fortement influencées par la segmentation des politiques publiques. A quelle conditions et selon quels processus, le territoire peut-il être l'échelle de la construction de coalitions à même d'agir transversalement au nom de la vie associative ? Dans quelle mesure les associations peuvent-elles collectivement être porteuses d'une vision et d'un projet spécifique de territoire ? Comment l'approche territoriale permet aussi de penser une action associative multi-niveaux, du local au national ? Quels sont les effets des différentes formes de réseaux - en particulier des têtes de réseaux - dans la diffusion de la contribution associative aux territoires ? Alors que de nombreux grands réseaux nationaux sont nés dans un territoire particulier, quelle histoire régionale du monde associatif peut-on écrire ?

A l'issue de cette première phase sera établie une note précisant le périmètre thématique et les grandes problématiques de connaissance perçues.

ETAT DE L'ART

A partir du travail précédent, et sur proposition du pilotage académique du groupe, un état des lieux des connaissances existantes, travaux académiques et non académiques, sera établi pour chaque problématique de connaissance identifiée.

L'outil collaboratif Zotero, bien connu du monde académique, sera en particulier utilisé pour constituer une bibliographie collective du groupe de travail. Il sera complété par les acteurs des études et articles professionnels, des travaux des observatoires et de toute autre documentation utile à la connaissance du fait associatif sous l'angle territorial.

Une liste complémentaire des centres ressources, bases de données et acteurs de la connaissance existants sur le fait associatif et les territoires sera établie.

A l'issue de cette deuxième phase, une bibliographie collaborative du groupe de travail sera disponible et partagée en ligne sur le site de l'Institut, assortie d'une liste complète des ressources existantes sur la thématique « fait associatif et territoires ». Une communication sera effectuée au sein du monde académique pour que cette bibliographie puisse être appropriée et complétée par les chercheurs.

PISTES DE RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE

Sur la base du travail de recensement de la phase précédente, le groupe de travail partagera une analyse de la répartition de la littérature et des ressources de connaissance dans les différentes problématiques. Il fera apparaître les problématiques de connaissance déjà couvertes, ainsi que les angles morts de la connaissance.

A partir de cette analyse, le groupe débattera de l'intérêt prioritaire pour le monde associatif de chacune des problématiques insuffisamment couvertes à ce jour et il affinera les questionnements de recherche initiés lors de la première étape.

A ce stade, nous interrogerons également les modalités opérationnelles pour renforcer la connaissance pour chaque problématique. En particulier, nous discuterons des méthodologies de recherche et des stratégies opérationnelles (financements de travaux, colloques, interpellations, ...) les plus adaptées pour renforcer la connaissance.

L'identification et l'accès du matériau de connaissance (terrains d'intérêts, données et corpus d'expériences à valoriser scientifiquement, sources primaires disponibles) seront également discutés.

A l'issue de cette réunion, une note sera établie faisant notamment apparaître les grandes problématiques de connaissance sur le fait associatif et les territoires, avec un plan de questionnement pour chacune d'elles ainsi que des pistes de recommandations pour la recherche et pour l'Institut.

ADOPTION DE RECOMMANDATIONS PAR L'INSTITUT

Un rapport du groupe de travail compilera l'état de l'art ainsi que les questionnements de recherche et les pistes de recommandation établies pour chacune des problématiques prioritaires de connaissance.

Ce rapport sera discuté et enrichi par le Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif pour sa dimension scientifique, puis par son Conseil d'Administration pour sa dimension stratégique.

En partant des propositions du groupe de travail, des recommandations d'orientations de recherche et un plan d'action opérationnel seront adoptés par la gouvernance de l'Institut.

COMMUNICATION DES TRAVAUX

Le groupe de travail est organisé dans un cadre interne à l'Institut, mais des temps de communication publics sont prévus.

Tout d'abord, l'état de l'art produit fera l'objet d'une communication large, notamment auprès du monde de la recherche. Ce partage constituera un premier apport utile aux chercheurs intéressés par la connaissance du fait associatif et des territoires. Cette communication sera assortie d'un appel à enrichir la bibliographie dans une démarche participative innovante. L'Institut s'appuiera pour cette communication sur un fichier qu'il a constitué de 700 chercheurs et laboratoires investis dans le champ de la connaissance associative. Il s'appuiera également sur un contact privilégié avec les grands réseaux disciplinaires académiques (RIUESS, ADDES, Association française des anthropologues, ...).

Nous communiquerons ensuite largement sur les recommandations pour un programme de connaissance sur le fait associatif et les territoires à l'occasion d'une restitution publique des résultats du groupe de travail. Cette communication éclairera le monde associatif et ses partenaires sur les enjeux prospectifs qu'ouvrent de nouvelles voies de connaissance sur le fait associatif et les territoires.

Elle permettra également de poursuivre, au contact des acteurs, l'identification du matériau de connaissance associatif à valoriser et des terrains d'intérêt pour de futures recherches.

LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF ET LES TERRITOIRES

A partir des recommandations du groupe de travail, l'Institut s'attachera à définir et mettre en œuvre un programme de recherche sur le fait associatif et les territoires.

Pour cela, sous la direction de son Comité scientifique :

- Il s'attachera à décliner les besoins de connaissances identifiés en questions pour la recherche.
- Il traduira également en critères de soutien les recommandations méthodologiques et disciplinaires énoncées par le groupe de travail.
- Il pourra également identifier des terrains de recherche privilégiés auprès des équipes de recherche.

Enfin il mettra en place dès 2022 un fonds mutualisé partenarial permettant de financer les projets de recherche.

F-GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF ET DEMOCRATIE EN EUROPE »

1. Contexte

A l'issue d'une [consultation nationale](#) que nous avons conduite en France sur les besoins de connaissance du monde associatif, le fait associatif à l'échelle européenne est apparu comme un angle mort de la recherche, alors même que l'engagement associatif est reconnu par les traités européens et qu'il est constitutif d'une citoyenneté européenne active.

Par ailleurs, face à la crise de représentativité et de confiance que traversent les démocraties européennes, les instituts de sondage montrent que les associations sont plébiscitées comme des corps intermédiaires producteurs de confiance. Il semble par conséquent important de documenter les modalités par lesquelles les associations peuvent constituer un levier de réponse face à la crise des démocraties en Europe.

Pour répondre à ces attentes, l'Institut français du Monde associatif souhaite mettre en place un programme de connaissance sur le monde associatif en Europe, et sur la contribution du fait associatif à la démocratie à cette échelle.

L'année 2022 sera consacrée à la phase de préfiguration du programme de connaissance et à la remise d'un livre blanc, en appui sur un groupe de travail international composé de 20 acteurs et chercheurs de différentes disciplines, qui aboutira à identifier les besoins de connaissance non couverts par la littérature existante, à des recommandations d'orientations pour soutenir de nouvelles recherches, et pour transférer la connaissance auprès des acteurs de la société concernés par le développement du monde associatif. Le groupe se tiendra en français et en anglais, avec traduction simultanée.

2. Une démarche collective et experte

Pour assurer la rigueur scientifique de nos travaux et leur portée stratégique pour le monde associatif, la conduite du groupe sera assurée sous le double pilotage académique et international de 2 membres de notre Comité scientifique et d'un administrateur de l'Institut :

- Rupert Graf Strachwitz, Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin.
- Bernard Enjolras, Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector et rédacteur à la Revue Voluntas.
- Claire Thoury, Présidente du Mouvement Associatif, administratrice de l'Institut.

Le groupe sera composé de 20 acteurs et 20 chercheurs, experts du fait associatif en Europe et choisis pour leur engagement dans une diversité de pays européens et pour les chercheurs provenant de disciplines diverses (géographie, économie, sociologie, sciences de gestion, sciences politiques, histoire, anthropologie, urbanisme, sciences de l'information et de la communication).

3. 6 étapes pour bâtir un programme de connaissance sur le fait associatif et la démocratie en Europe

Suivant la méthode qu'il a initiée sur d'autres thèmes, l'Institut organisera un programme de connaissance en 6 étapes.

QUALIFICATION DES BESOINS DE CONNAISSANCE

Le point de départ du groupe de travail sera de définir une liste complète des besoins de connaissance, discutée entre acteurs et chercheurs. Il s'agira également de définir les périmètres et problématiques conceptuels, à la fois à l'échelle européenne, mais aussi à la croisée entre les enjeux académiques et les enjeux sociétaux.

La discussion pourra prendre comme base de travail la liste des enjeux suivante, provisoire et non exhaustive, issue de la consultation préalable réalisée par l'Institut et proposée par le pilotage académique et stratégique du groupe :

- **Ecrire l'histoire du fait associatif européen**

Initier nos travaux par une approche historique du fait associatif en Europe aurait l'avantage de concentrer la discussion d'abord sur des traits communs fédérateurs avant de s'intéresser aux différences entre pays.

Une approche socio-historique permettrait de documenter la façon dont le fait associatif s'est structuré dans le temps dans l'espace européen, en analysant l'influence de ses différentes composantes (sociales, économiques, culturelles, politiques).

Une analyse historique des influences internationales croisées dans la structuration du fait associatif en Europe serait également utile, notamment dans le sillage des grands courants religieux et laïcs ou encore politiques et philosophiques.

Il serait tout aussi intéressant de comprendre à travers l'histoire comment le fait associatif a contribué à répondre aux besoins sociétaux, à l'émergence de grandes politiques publiques et au dépassement de grandes crises qui ont traversé l'Europe.

Enfin, l'approche historique permettrait de mieux comprendre dans le temps long comment l'engagement associatif a contribué à forger une citoyenneté européenne active.

- **Un état des lieux à actualiser dans une perspective politique, juridique et statistique.**

Le fait associatif est régulé, et donc structuré, de façons différentes dans les différents pays européens et il sera important de mobiliser un droit comparé pour approcher les réalités associatives européennes dans leurs diversités géographiques.

Une analyse comparée des politiques, législations et dispositifs de soutiens associatifs en Europe permettrait ensuite de dresser un état des lieux des environnements institutionnels favorables et des libertés associatives dans les différents pays européens. Il serait également intéressant d'analyser la place accordée au soutien du fait associatif dans les politiques publiques comparativement à d'autres modèles, comme le modèle institutionnel ou le modèle à lucrativité limitée. Une approche prospective permettrait ici d'envisager l'impact à long terme des politiques

européennes sur le fait associatif. Une cartographie des dispositifs favorables du droit européen et de leur niveau de transcription dans les droits nationaux serait également utile.

Par ailleurs, un état des lieux consolidé à l'échelon européen du poids des associations et de l'engagement nécessiterait un croisement préalable des méthodes statistiques nationales et une réflexion sur les conditions de leur harmonisation. Un tel chantier pourrait s'appuyer sur une cartographie synthétique de l'ensemble des enquêtes et recherches statistiques nationales, et sur un repérage des données communes et des problématiques de réconciliation entre les travaux existants.

- **Contributions et fonctions du fait associatif à l'échelon européen**

Alors que le fait associatif irrigue la vie citoyenne et tous les pans de l'intérêt général, comment peut-on rendre compte de la contribution des associations et de l'engagement à la société à l'échelon européen ? Quel rôle jouent en particulier les associations dans la prise en charge de l'intérêt général ? Comment le fait associatif contribue-t-il à influencer et à transformer la société ?

L'enjeu démocratique est également au cœur de l'analyse du fait associatif. Il serait par exemple intéressant d'étudier la vitalité des associations et de l'engagement dans les différents pays européens en regard de leurs cadres législatifs et institutionnels respectifs. Mais la vitalité du fait associatif n'est pas que le signe d'une bonne santé démocratique, elle en est également une condition. Des enquêtes nationales et internationales ont à ce titre mesuré que les associations et les ONG sont considérées comme des corps intermédiaires de confiance. A l'heure où les démocraties traversent une crise nourrie par un déficit de confiance, il semble important de comprendre par quelles voies le fait associatif contribue à une forme de citoyenneté active, de confiance institutionnelle, et de vitalité démocratique à l'échelle européenne.

Et au moment où la participation citoyenne est favorisée par les institutions européennes, qu'en est-il du dialogue institutionnel avec la société civile organisée ? Quelle est la place accordée à l'expérience et à la parole collective des organisations associatives dans la conception et la conduite des politiques européennes ?

A l'issue de cette première phase sera établie une note précisant le périmètre thématique et les grandes problématiques de connaissance perçues.

ETAT DE L'ART

Le groupe de travail s'appuiera sur l'étape précédente pour dresser un état des lieux des connaissances existantes, littérature académique et littérature grise, pour chacune des problématiques de connaissance identifiées. Ce travail bibliographique sera établi de façon collaborative avec l'ensemble du groupe de travail.

Nous procéderons également à un recensement de l'ensemble des centres ressources, bases de données et acteurs de la connaissance existants sur le fait associatif en Europe.

A l'issue de cette deuxième phase, nous serons en mesure de partager en ligne une bibliographie collaborative du groupe de travail, complétée d'une liste des ressources existantes sur la thématique « fait associatif en Europe ».

Une communication sera effectuée au sein du monde académique pour que cette bibliographie puisse être appropriée et complétée par les chercheurs.

PISTES DE RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE

L'étape suivante consistera pour le groupe de travail à analyser la répartition de la littérature existante et des ressources de connaissance en regard des différentes thématiques où des besoins ont été identifiés. Cette analyse débouchera sur la mise à jour des problématiques de connaissance déjà traitées, et de celles restant encore à éclairer.

Un travail de priorisation des thématiques restant à éclairer sera effectué, et les questionnements de recherche seront précisés pour chacune de ces thématiques.

Des recommandations opérationnelles seront ensuite établies concernant la mise en place d'un programme de connaissance. Des réflexions seront en particulier partagées sur les méthodologies de recherche les plus adaptées, et sur des stratégies de financement et de valorisation de la connaissance. L'identification et l'accès du matériau de connaissance (terrains d'intérêts, données et corpus d'expériences à valoriser scientifiquement, sources primaires disponibles) seront également discutés.

Après cette réunion, nous établirons une note de synthèse présentant les grandes problématiques de connaissance sur le fait associatif en Europe, déclinées en questionnements et recommandations pour la recherche pour chacune d'entre elles.

ADOPTION DE RECOMMANDATIONS PAR L'INSTITUT

Ce rapport complet compilant les étapes précédentes sera discuté et enrichi par le Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif pour sa dimension scientifique, puis par son Conseil d'Administration pour sa dimension stratégique.

En partant des propositions du groupe de travail, des recommandations d'orientations de recherche et un plan d'action opérationnel seront adoptés par la gouvernance de l'Institut.

COMMUNICATION DES TRAVAUX

Plusieurs temps de communication sont programmés dans le cadre du groupe de travail.

Une restitution intermédiaire de nos travaux sera communiquée, en partenariat avec Le Mouvement Associatif, avant la fin de la Présidence française de l'Union Européenne

Ensuite, une communication de notre bibliographie collaborative sera communiquée au sein du monde académique européen pour être enrichie. Il s'appuiera pour cela sur ses propres ressources, et sur les grands réseaux disciplinaires académiques en France et en Europe.

Les recommandations de l'Institut ainsi que la synthèse des travaux du groupe seront communiquées sous la forme d'un livre blanc sur les besoins de connaissance du fait associatif en Europe. Un webinaire de restitution sera organisé en français et en anglais.

Pour une large diffusion de nos travaux, nous prévoyons également de publier un article dans une revue académique européenne, ainsi qu'un article dans une revue européenne grand public.

SUITES 2023-2024

A titre d'information, à l'issue de cette première phase 2022, l'Institut projette la mise en œuvre d'un programme de recherche en 2023 qui s'adressera à l'ensemble des chercheurs des disciplines des sciences humaines et sociales. Son objet concernera « le fait associatif » dans toutes ses dimensions politiques, juridiques, sociologiques, économiques, ou historiques. Il sera également ouvert à toutes les méthodologies de recherche et orientations théoriques : recherche

académique, recherche-action, recherche appliquée et opérationnelle, recherche participative. Bien entendu, le cahier des charges de ce programme de recherche sera nourri par le livre blanc établi en 2022.

L'année 2024 sera consacrée à la restitution des travaux de recherche, par les équipes de recherche elles-mêmes, et dans le cadre d'un colloque européen.

G-PROMOUVOIR LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

1. Contexte

L'Institut a intégré la recherche participative parmi les formes de recherche à soutenir dans ses deux premiers appels à projets. 8 projets sur 23 soutenus en 2 ans par l'Institut relèvent de la recherche participative, sous des formes diverses : 2 recherches partenariales, 1 recherche action, 1 recherche intervention, 2 recherches collaboratives, 2 recherches relevant de la design science methodology.

Nous constatons toutefois un écart important entre le nombre de candidatures relevant de la recherche participative et leur représentation parmi les lauréats. Si de nombreux acteurs mais aussi de nombreux chercheurs souhaitent s'engager dans ce type de démarche, et malgré l'intérêt des objets de recherche pressentis, les projets présentés sont souvent loin des critères de sélection académiques et nécessiteraient un accompagnement préalable.

Or, la recherche participative nous semble porteuse de plusieurs avantages :

- Cette méthode nous semble garante de recherches directement utiles par les acteurs impliqués dès la définition des questions de recherche. Elle permet de réduire les écarts entre les approches conceptuelles de la recherche et les besoins concrets des acteurs, qui ne se rencontrent pas toujours.
- Elle permet également de s'assurer que les recherches sont bien appropriables par les acteurs, en associant ces derniers à la définition des livrables.
- En rapprochant acteurs et chercheurs, cette méthode nous semble de nature à promouvoir la recherche comme une ressource stratégique pour les dirigeants associatifs.

2. Dispositif 2022 de l'Institut

Pour cette raison, l'Institut concentrera ses moyens en 2022 sur 2, voire 3, programmes de recherche participative :

- Sur les modèles socio-économiques et la création de valeur (cf. point 1)
- Sur le monde associatif dans les Hauts-de-France, en partenariat avec Le Mouvement Associatif
- Sur la gouvernance et l'auto-détermination des personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'UNAPEI (sous réserve)

Ces programmes impliqueront de nouvelles modalités pour identifier les acteurs et les chercheurs (appel à manifestation d'intérêt, identification proactive, séminaires de travail, ...), pour sensibiliser et accompagner les répondants à la méthodologie de la recherche participative, et pour proposer un cadre collaboratif afin de préciser les problématiques de recherche, construire et conduire les projets de recherche.

A partir de différents programmes conduits à des niveaux et sur des thématiques distincts, l'Institut souhaitera capitaliser sur son ingénierie de soutien aux recherches participatives. Cette capitalisation lui permettra de diffuser ses méthodologies de soutien auprès d'autres bailleurs, de façon à promouvoir le développement de la recherche participative en France.

ANNEXES

ANNEXE 1 - GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

- **Simone André**, Présidente d'honneur de l'Institut Français du Monde associatif, initiatrice du projet, Présidente du Forum international des associations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Yannick Blanc**, Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda.
- **Brigitte Clavagnier**, avocate, rédactrice en chef de JurisAssociations, membre du Haut Conseil à la Vie Associative.
- **Caroline Germain**, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général.
- **Brigitte Giraud**, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif.
- **Sylvain Rigaud**, Chargé de Mission, Réseau national des maisons d'associations
- **Jean-François Serres**, Président fondateur de Mona Lisa
- **Joaquim Timoteo**, Chef de mission Etudes et Recherche, Institut National Jeunesse et Sports
- **Claire Thoury**, Déléguée générale Animafac.
- **Didier Vinot**, Enseignant chercheur en gestion des ressources humaines à l'Université Lyon 3

COMITE SCIENTIFIQUE

- **Emmanuel Bayle**, Professeur en gestion du sport à l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) et responsable du parcours de master gestion du sport et des loisirs.
- **Elisabetta Bucolo**, Sociologue, membre du LISE-CNRS (UMR 3320). Maîtresse de conférences au CNAM.
- **Romain Demissy**, Docteur en sciences économiques, intervenant-chercheur associé au sein du laboratoire ATEMIS, membre de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
- **Bernard Enjolras**, Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector et rédacteur à la Revue Voluntas.
- **Marie Fare**, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Laurent Fraisse**, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique. Enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne.
- **Rupert Graf Strachwitz**, Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin.
- **Guillaume Jaubert**, Maître de conférences à l'Université Lyon 3, chercheur à l'IFROSS.
- **Laetitia Lethielleux**, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), Membre du Laboratoire REGARDS.
- **Mathilde Renault-Tinacci**, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, docteure en sociologie et chercheuse associée au CERLIS - Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

- **Philippe Ryfman**, Professeur et chercheur associé honoraire au Département de Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Chercheur associé à l'OCCAH (UQAM/Montréal), Avocat au Barreau de Paris.
- **Roger Sue**, Sociologue, Professeur à la faculté des sciences humaines et sociales, Université Paris 5 – Sorbonne.
- **Peter Wirtz**, Professeur en sciences de gestion à l'Université Lyon 3.

ANNEXE 2 - PRESENTATION DES PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2019

« CONDITIONS, ORGANISATIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Par Simon Cottin-Marx, Post-doctorant au Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés

Ce projet vise à approfondir les connaissances sur les conditions, l'organisation et les relations de travail dans les organisations de l'économie sociale et solidaire, et plus spécifiquement du monde associatif. Ce travail permettra d'étudier des sujets comme le travail, ou le management associatif qui restent encore peu explorés par les universitaires, mais aussi par les organisations représentatives du monde associatif et de l'ESS, même si celles-ci ont fait de ces sujets une de leurs priorités. Cette recherche permettra par ailleurs de repérer les bonnes et les mauvaises pratiques et ainsi de faire progresser les associations.

PROJET DE PUBLICATION "S'ASSOCIER AUJOURD'HUI. INDIVIDUATION, ÉTAT ET MOUVEMENTS DE LUTTE"

Par l'Association Française des Anthropologues, représentée par sa présidente Barbara Morovich, Docteure en Anthropologie sociale et ethnologie, Maîtresse de conférences en Anthropologie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Dans un contexte social et politique tendu associé à une supposée « crise des solidarités » et à de nouvelles formes de lutte, ce projet a pour objectif de restituer l'ensemble des communications présentées lors du colloque « S'associer. Une pratique fondatrice des sociétés ». Il inscrit ces restitutions dans une réflexion plus large qui interroge les logiques de ces engagements, leurs causes et les multiples reconfigurations du fait associatif contemporain, à la fois complexes et inédites : la professionnalisation des associations, l'impact du numérique, les rapports au bénévolat et son utilité sociale, les expérimentations de la démocratie participative et les solidarités nouvelles des femmes et des hommes qui la vivent.

« L'IDENTITE ORGANISATIONNELLE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE VIVANT »

Par Stéphanie Havet-Laurent, Doctorante contractuelle à l'IAE Lyon School of Management

La France compte 123 000 associations qui organisent régulièrement des spectacles. Ces structures peuvent être des compagnies artistiques, des festivals, des lieux de représentation. Comment ces associations du spectacle, qui fonctionnent avec des artistes professionnels et des bénévoles, se structurent-elles et évoluent-elles ? La chercheuse s'intéresse particulièrement aux périodes d'ambiguïté, quand la réponse à la question « qui sommes-nous en tant qu'organisation ? » n'est plus évidente.

« LA COMMUNICATION ASSOCIATIVE : REGARDS CROISES CHERCHEURS ACTEURS »

Par Eric Dacheux, Professeur des universités, fondateur du laboratoire « communication et solidarité », responsable de l'axe « Communication, innovation sociale et ESS » de ce laboratoire, Université Clermont Auvergne

Dans le but d'aider les associations à rendre plus efficace leur communication, cette recherche-action s'articule autour de la question « Comment communiquer avec des gens qui n'ont pas les

mêmes valeurs quand on veut agir collectivement ? ». Se déroulant sur deux ans, elle permettra aux participants de travailler sur la communication inter associative et sur la communication locale des associations, deux « trous » de connaissance pourtant au cœur de la vie associative. Elle s'inscrit par ailleurs dans une démarche originale de co-construction des processus de recherche, avec une équipe composée de 6 chercheurs et de 23 acteurs associatifs situés à Clermont-Ferrand, et s'ancre ainsi dans un territoire local.

« TRANSFORMATIONS ET HERITAGES DE L'EDUCATION POPULAIRE. LE CAS DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE »

Par Manon Pesle, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Ce projet, porté par une équipe de recherche pluridisciplinaire composée de 10 chercheurs, propose une réflexion sur les évolutions actuelles au sein du monde associatif et en particulier de l'Éducation populaire. Cette recherche vise à éclairer les processus démocratiques et les formes d'engagement au quotidien au sein des structures associatives. La recherche s'ancre dans l'idée de mieux comprendre les tensions engendrées par les évolutions du contexte institutionnel et économique depuis les années 1990 sur le fonctionnement et les projets démocratiques associatifs. Il s'appuie sur une démarche originale et impliquée, où membres associatifs et chercheurs travaillent en collaboration.

« CARRIERES DE BENEVOLES DANS LE SECTEUR DE LA SECURITE CIVILE : TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT, SOCIALISATIONS ET DEVENIRS PROFESSIONNELS » [PROJET ABANDONNE]

Par Mathias Thura, Maître de conférences en sociologie, Université de Strasbourg, Laboratoire SAGE

Qui sont et que font les bénévoles des associations de la sécurité civile ? Qu'est-ce qui les amènent à devenir secouristes et comment se maintiennent-ils dans cet engagement chronophage et exigeant – tant physiquement que moralement –, au point qu'il prend parfois l'allure d'un travail à part entière ? Voici l'ordre des questions que le présent projet de recherche propose d'aborder, dans le cadre d'une enquête au sein de différentes associations. Ce projet s'articulera autour de trois axes : (1) les trajectoires qui mènent à l'engagement dans le secteur associatif de la sécurité civile, (2) la socialisation des bénévoles et les apprentissages que ces derniers font, (3) leurs devenirs et leurs possibles reconversions vers d'autres univers professionnels ou associatifs.

« ETUDE SOCIOECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE : CONTRIBUTIONS, MODELES ET EVOLUTIONS »

Par Santiago Nunez Regueiro, chercheur-praticien en solidarité internationale

Les associations de solidarité internationale (ASI) françaises jouent un rôle fondamental sur de nombreux sujets de société, ce qui a amené, depuis une vingtaine d'années, une très forte croissance et une reconnaissance accrue du caractère incontournable de ces organisations. Pourtant ce phénomène s'est également accompagné de questionnements et critiques, souvent alimentés par le manque de recherche et de données, sur leurs réelles contributions à la société. Ce projet propose de réaliser la première étude socioéconomique, avec une méthodologie de recherche, sur les associations de solidarité internationale en France. Il permettra de dresser un diagnostic clair sur le secteur des ASI françaises, de rendre compte de leurs contributions à l'aide internationale, et des comprendre leurs évolutions.

« DEMOCRATIE D'INTERPELLATION ET FINANCEMENTS ASSOCIATIFS : ENQUETE SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LA VILLE DE ROUBAIX »

Par Julien Talpin, chargé de recherche en sciences politiques au CNRS

Dans un contexte de restriction des financements publics dévolus à la vie associative, les associations sont confrontées à une concurrence accrue pour accéder à des moyens pérennes. A ce titre, il semble nécessaire d'interroger les évolutions des masses financières mais aussi les bénéficiaires des financements publics. Dans quelle mesure les subventions associatives sont-elles dépendantes des cycles électoraux et des alternances politiques ? Apparaissent-elles, à l'inverse, marquées par une stabilité, indépendamment des évolutions politiques ? Ce projet est circonscrit à la ville de Roubaix et vise à poser les jalons d'une recherche plus large sur le financement de la vie associative dans d'autres territoires.

« RESEAUX ASSOCIATIFS ET MEDIAS CIVIQUES : COMMENT LES ASSOCIATIONS CREENT ET UTILISENT DES OUTILS DE RESEAU POUR LA PARTICIPATION DEMOCRATIQUE »

Par Jessica Feldman et Noémie Oxley, du département de Global Communications à l'Université américaine de Paris.

Ce projet étudie l'impact de la révolution numérique sur le fonctionnement et l'influence des associations en France. Comment les associations utilisent-elles et conçoivent-elles les outils numériques en réseau pour remplir deux missions essentielles à la démocratie, que sont l'auto-gouvernance (au sein des organisations et des communautés qu'elles servent), et l'inclusion des voix qui ne sont normalement pas « entendues » par l'État ou par les médias principaux ? Les objectifs de cette enquête sont de mieux comprendre en quoi ces outils peuvent aider ou nuire à ces missions. Elle est portée par une équipe internationale et pluridisciplinaire, dont les chercheuses sont spécialisées en anthropologie sociale, en médias, culture et communication, et en info-com.

« DES BULLES NUMERIQUES DANS LE MONDE ASSOCIATIF ? »

Par Müge Özman, Professeure de management à l'Institut Mines-Télécom Business School

Les associations jouent un rôle clé au service de la société et peuvent entraîner des changements systémiques. Néanmoins, alors que nos quotidiens se numérisent, les associations ont parfois des difficultés à utiliser efficacement les technologies numériques pour atteindre leurs objectifs. Comment rapprocher compétences numériques de la nouvelle économie et l'expérience des organisations traditionnelles ? Quels obstacles à ce rapprochement ? L'objectif de cette étude est de comprendre comment les réseaux existants peuvent permettre ou empêcher une fertilisation croisée des ressources et des compétences entre les acteurs numériques et les associations.

« LES DYNAMIQUES DU MONDE ASSOCIATIF A L'EPREUVE DES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES ET DE L'INFORMALITE. QUAND ASSOCIATIONS & COLLECTIFS S'INSURGENT CONTRE LA VULNERABILISATION RESIDENTIELLE. »

Par Elise Roche, Maîtresse de conférences en urbanisme, Docteure en géographie au laboratoire Triangle, INSA de Lyon

Ce projet s'intéresse aux mobilisations associatives qui visent à lutter contre la vulnérabilisation résidentielle dans le contexte de projets de transformation du territoire. Les associations et

collectifs contribuent à façonner le territoire quand ils entreprennent d'en protéger les habitants et usagers les plus précaires. En lien étroit avec les dynamiques associatives et collectifs d'opposants étudiés, cette recherche entend comparer trois mobilisations sur des sites rhônalpins. Comment le territoire constitue-t-il un terrain de jeu partagé entre pouvoirs publics et associations ? En quoi les projets d'aménagement combinent-ils au cours de leur développement des logiques formelles et informelles ?

« COOPASSO »

Par Sébastien Gand, Maître de conférences à l'Université de Sciences Po Grenoble et Sylvie Jarnias, Maîtresse de conférences à l'Université de Grenoble Alpes

Dans un contexte de profondes mutations de leur environnement, notamment de restrictions budgétaires, les associations sont encouragées à coopérer entre elles par les financeurs. Pour autant, leur réussite n'est pas toujours probante, demeure souvent fragile et les facteurs de réussite conjoncturels et structurels à des fins de réplication et de diffusion sont encore méconnus. Ce projet étudie les freins et les facilitateurs de tels processus de coopération dans le temps à partir de l'étude de trois centres sociaux sous statut associatif de Romans-sur-Isère (Drôme), avec pour objectif de contribuer à l'élaboration de bonnes pratiques et de dispositifs pertinents pour faciliter et pérenniser de telles démarches.

« "AU PLANNING, ON N'ECRIT JAMAIS, ON ATTEND QUE CE SOIENT LES AUTRES" : POUR UNE HISTOIRE SOCIALE DU PLANNING FAMILIAL DE L'ISERE »

Par Irène Favier, Enseignante-chercheuse et maîtresse de conférences en histoire contemporaine extra-européenne à l'Université Grenoble Alpes et Amélie Nuq, Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université Grenoble Alpes

Ce projet de recherche mené en collaboration avec le Planning familial reprend l'histoire de cette structure pionnière, qui a ouvert en 1961 le premier centre français du Mouvement français pour le planning familial à Grenoble. Il s'agit de retracer son histoire dans le temps long des revendications et des pratiques, et en l'abordant par en bas, l'histoire du féminisme s'étant jusque-là surtout intéressées aux grandes figures du mouvement. Au cœur de ce projet se trouve la collecte de sources orales qui permettra de conserver le patrimoine d'une association unique et une composante importante du mouvement féministe français. Car de l'aveu d'une militante de longue date, « on écrit très peu au Planning familial ; beaucoup de choses passent par l'oralité ».

« NUMERIQUE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE : LE CAS DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES »

Par Cédric Gossart, Maître de conférences en sciences de gestion, département DEFI (Droit, Économie & Finance), Institut Mines-Télécom Business School

Le numérique peut être un puissant levier éducatif, mais qu'en est-il en matière de sensibilisation aux grands défis de l'humanité ? L'analyse des pratiques des associations françaises d'éducation à l'environnement et au développement durable permettra de mettre en évidence les technologies utilisées, les compétences nécessaires pour ce faire, et les représentations symboliques qu'elles associent au numérique. Ces connaissances seront utiles aux acteurs mais aussi aux politiques publiques visant à les soutenir, tout en apportant une valeur ajoutée à la littérature sur le comportement organisationnel des associations engagées dans le soutien à la transition sociale et écologique des sociétés humaines.

« VULNERABILITE ET ASSOCIATION EN MILIEU CONFINE »

Par Bernard Petitgas, Sociologue indépendant, chercheur associé au laboratoire CERReV de l'université Caen Normandie

Il existe des lieux de vie en France (les EHPAD, les hôpitaux psychiatriques, les prisons ou les centres de rétention administratives) dans lesquels s'engager dans une association ou pouvoir en créer une est difficile, voire impossible. Pour ces citoyens enfermés, le fait associatif est avant tout proposée par l'institution qui les prend en charge. Ce projet de recherche se propose de penser les difficultés à faire émerger le fait associatif dans les milieux contraints, autres que celles rencontrées par des interventions extérieures envers celui-ci. Il s'attache à décrire en quoi le phénomène social associatif dans de tels espaces de contraintes amène à repenser l'autonomie sociale et le droit des personnes confinées et vulnérables face aux institutions chargées de les y maintenir.

ANNEXE 3 - PRESENTATION DES PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2020

« LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES (MSE) VERSUS SOCIAL BUSINESS MODEL (SBM). UNE RECHERCHE COMPARATIVE INTERSECTORIELLE ET INTERTERRITORIALE »

Par Patrick Gianfaldoni, Maître de conférences, Université Avignon, Laurent Gardin, Maître de conférences, Université Polytechnique Hauts-de-France, Florence Jany-Catrice, Professeur des universités, Université de Lille

Quelle signification doit-on accorder aux modèles socioéconomiques des associations ? Et pourquoi doit-on considérer la configuration des modèles socio-économiques (MSE) en s'écartant de manière significative des matrices rationalistes des social business models (SBM) ? Il nous faut ainsi comprendre ce que recouvre un social Business Model, avant de revenir sur les nombreuses publications qui ont traité des modèles socioéconomiques. Partant de ce cadrage théorique, la construction d'une grille d'analyse des MSE peut alors déboucher sur trois champs d'investigation, retenus en raison de leurs caractères hétérogènes et dissemblables :

- Le champ balisé de l'action socio-éducative et socioculturelle
- Le champ prospectif des Tiers-lieux associatifs
- Le champ hétérogène de l'inclusion et de l'employabilité

« L'HYBRIDITE DES RESSOURCES AU REGARD DE LA CRISE SANITAIRE »

Par Francesca Petrella, Professeur, Julien Maisonnasse, Maître de Conférences et Giorgia Trasciani, Postdoctorante, Aix-Marseille Université

Le projet analyse l'impact de la crise sanitaire sur les modèles socioéconomiques des associations artistiques et culturelles en s'intéressant particulièrement aux formes de résilience et à leur capacité d'innovation. La question des modèles socioéconomiques est abordée par la mise en discussion de la notion d'hybridité des ressources. La méthode de recherche est qualitative et co-construite avec les quatre associations investiguées par étude de cas.

« L'EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DES ASSOCIATIONS DANS UNE APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE : ENJEUX METHODOLOGIQUES, APPORTS POUR LES ASSOCIATIONS ET CONTRIBUTION A LA TRANSFORMATION SOCIALE »

Par Elena Lasida, Professeure et directrice du master Economie solidaire et logique de marché, Institut Catholique de Paris, Julien Kleszczowski, Enseignant-chercheur en sciences de gestion, Institut Supérieur de Gestion (ISG), Juliana Lima, Docteure en sciences politiques, GRÉUS

Alors que la crise COVID-19 devrait amener encore davantage les associations à mesurer leur plus-value sociétale, le projet de recherche vise à explorer et promouvoir une approche socio-anthropologique de l'évaluation de l'utilité sociale (EUS), initiée par le GREUS, un collectif de chercheurs et d'acteurs associatifs. En analysant une dizaine de démarches, il s'agira de mettre en valeur le potentiel de l'EUS pour les associations et la société.

« SERIE D'ARTICLES SCIENTIFIQUES DEDIES AUX LIENS ENTRE COVID-19 ET ASSOCIATIONS »

Par Guillaume Plaisance, Doctorant contractuel enseignant en sciences de gestion, Institut de Recherche en Gestion des Organisations - Université de Bordeaux

Une série d'articles en Anglais publiés dans des revues internationales qui répond à un objectif : en temps de crise du covid-19, synthétiser les connaissances en gestion dédiées aux associations qui peuvent être utiles pour celles-ci. Le premier article traite de la réponse aux besoins de court et long terme des associations après le premier confinement, tandis que les deux suivants proposent une synthèse de la recherche dédiée à la gouvernance et de la recherche francophone dédiée aux associations.

« ACCOMPAGNER LA RESILIENCE ASSOCIATIVE FACE A LA CRISE DE LA COVID-19 : COMPARAISON INTERNATIONALE DE DISPOSITIFS PUBLICS INNOVANTS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS »

Par Caroline Demeyere, Chercheuse Ingénieure de recherche, Chaire ESS de l'Université de Reims Champagne Ardenne, Amira Benali, Postdoctorante, Copenhagen Business School

Ce projet étudie les capacités de résilience des associations face à la crise de la Covid-19 et le rôle des dispositifs publics dans leur activation. La méthodologie repose sur deux études de cas de dispositifs publics identifiés comme innovants dans le secteur de l'action sociale, en France et en Tunisie : non limités à l'aide financière conjoncturelle, ils visent la transformation des modèles socioéconomiques des associations à plus long terme, sont conçus pour les besoins du territoire et issus d'une démarche de co-construction entre les pouvoirs publics et les associations.

« GESTION ET DEPLOIEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE : UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION D'OUTILS ET DE RECOMMANDATIONS AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS »

Par Julien Kleszczowski, Professeur permanent chercheur, Institut Supérieur de Gestion (ISG), Mathias Guérineau, Maître de conférences, Université de Nantes – IAE Nantes, Florence Jacob, Maître de conférences, Université de Nantes – IAE Nantes

La crise Covid19 le montre, les associations sont des acteurs essentiels de l'innovation sociale (IS). Pour autant, le déploiement à grande échelle des projets d'IS demeure limité. En appliquant la méthode « design science research », le projet cherche à identifier les leviers d'action pertinents pour le déploiement de l'IS et vise la conception, avec et pour les acteurs associatifs, d'outils pratiques de gestion des projets d'innovation sociale.

« CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS FACE A L'ACCROISSEMENT DES INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DURANT LA CRISE DU COVID-19, ENSEIGNEMENTS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX FRANÇAIS ET ITALIENS »

Par Maryline Filippi, Professeure d'économie à BSA, Chercheuse associée INRAE AgroParisTech, Université de Paris Saclay, Stefano Corsi, Chercheur sénior en économie agricole, Université de Milan, Julie Lequin, Responsable de la recherche et du développement, SaluTerre

L'objectif de ce projet de recherche est d'analyser le rôle joué par les associations dans la résilience des systèmes alimentaires territoriaux lors de la crise du covid-19 afin d'identifier leur capacité d'innovation pour faire face à l'accroissement des inégalités économiques et sociales. A l'aide d'une analyse des réseaux sociaux, il propose une comparaison du fait

associatif en France et en Italie dans les processus d'innovation sociale en matière d'alimentation des zones rurales et urbaines.

« TÊTES DE RESEAUX ET META-ORGANISATIONS DANS LE MONDE ASSOCIATIF : QUELLES MUTATIONS ET QUELLES REPONSES FACE A LA CRISE COVID-19 ? »

Par Adrien Laurent, Maître de conférences, Université Paris-Dauphine, Pierre Garaudel, Maître de conférences, IAE Paris Université Paris 1, Frédérique Pfrunder, Déléguée générale, Le Mouvement associatif

Le présent projet, coconstruit par une équipe de chercheurs en sciences de gestion et par le Mouvement associatif, a pour ambition de mieux comprendre les mutations profondes qui affectent les têtes de réseau associatives, ici appréhendées comme des « méta-organisations ». Il reposera sur deux axes principaux, portant respectivement sur la place du Mouvement associatif comme représentant national du monde associatif, et sur un état des lieux de la diversité des têtes de réseau associatives, des difficultés ainsi que des réponses déployées à l'occasion de la crise COVID-19.

PARTENAIRES

L'Institut français du Monde associatif remercie l'ensemble de ses partenaires

